

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

VOL. I.—No. 48.]

MONTRÉAL, 5 SEPTEMBRE, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contiendra les informations commerciales les plus complètes. La revue sera sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laissera rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long terme.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10 rue St. Nicolas.

Abonnement - \$2 par an.
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

L. E. MORIN & C^{IE}

Éditeurs-propriétaires.

JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTES DU SUD-EST.

1871—Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit:

ALLANT AU NORD.			
	Dis	No. 1 Malle.	No. 3 Fret.
Richford, Vt. Dép.		A. M. 6.10	A. M. 6.10
Abercorn	23	6.20	6.25
Sutton Flat	81	6.40	6.55
Emerson's	111	6.60	7.15
West Brome	151	7.05	7.35
Sweetsburgh	181	7.20	7.50
Cornwallville	201	7.30	8.10
East-Farnham	24	7.40	8.30
Brisham	204	7.50	8.40
Farnham	201	7.55	...
West-Farnham	331	8.10	9.10
St. Jean		8.45	...
Montréal		9.50	...

ALLANT AU SUD.			
	Dis	No. 2 Malle.	No. 4 Fret.
Montréal		P. M. 3.00	A. M. 3.00
St. Jean		4.30	...
West Farnham		5.15	10.30
Farnham	41	5.30	...
Brisham	71	5.35	11.00
East Farnham	91	5.45	11.20
Cornwallville	131	5.55	11.45
Sweetsburgh	151	6.05	11.55
West Brome	181	6.20	12.10
Emerson's	221	6.35	12.30
Sutton Flat	261	6.45	12.50
Abercorn	311	6.55	1.20
Richford, Vt. Arr.	331	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiquant à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rouse's Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Fret circuleront seulement les Mercredi et Samedi.

Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER,

Gérant.

Waterloo, P.-Q., 2 novembre, 1872.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Ete.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCASSIAN.....	3400	[En construction.]
MANITOBAN.....	4100	[En construction.]
SARMATIAN.....	3600	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2800	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse doivent être envoyés de Québec:

Sarmatian.....	20 juill. 1872
Moravian.....	27 " "
Scandinavian.....	3 août "
Hibernian.....	10 " "
Prussian.....	17 " "
Austrian.....	24 " "
Sarmatian.....	31 " "

Prix du Passage de QUEBEC:—

Cabine.....\$70 à \$80
Entrepont.....\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW faisant voile de Glasgow tous les mardis, et de Québec tous les jeudis, doivent être envoyés de Québec:

St. David..... le ou vers le 10 Juin
Corinthian..... " 20 "

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser:

A Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN; à Québec, à ALLAN, RAE & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMITH & Co.; à Rotterdam, à G. P. IJTMAN & Zoon; à Hambourg, à W. GINSON & HUGO; à Belfast à CHARLEY & MARGULIS; à Londres, à MONTGOMERY & GREENHORNE, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street; à Liverpool, à ALLANS BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN.

Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & C^{IE}.

100, RUE DES SŒURS GRISES,

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ, Etain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné, Cuivre en Lingot, Fer de For, Ciment Romain, Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, Do de Portland, Antimoine, Vitres, Do du Canada, Zinc en Feuille, Peinture, Tuile à Payer, Zinc en Lingot, Terre à brique, Vases de Jardin, Plomb en Saumon, Fûts Couverts, Dessus Chemn., Rouge de Plomb, Briques afour-Fornaises, naise.

Blancs de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Enca à igne Patenté, &c. Manufactures de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chars Palais Dortoirs, à tous les Trains de Nuit, sur toute la ligne.

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL comme suit:

ALLANT A L'OUEST.
Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest. Express de Nuit do do 8.00 A. M. 9.00 P. M.
Train de la Malle de Nuit pour Toronto, et les stations intermédiaires..... 6.00 P. M.
Train local pour les passagers pour Vaudreuil, à..... 5.00 P. M.
Trains faisant Montréal pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., midi, 3.00 P. M., 5.00 P. M. et 6.00 P. M.
Trains faisant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 1.00 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M.
Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.
Train pour Boston et New-York via Rouse's Point, et les steamers du Lac Champlain..... 6.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Central à..... 9.00 A. M.
Express pour New York et Boston via Vermont Central à..... 3.45 P. M.
Trains de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en connection avec les trains du Stanstead, Shefford & Champlain et en Junction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est, et avec les steamers du Lac Champlain..... 3.15 P. M.
Train de Passagers du Jour pour Island Pond et les stations intermédiaires.... 7.00 A. M.
Express du Jour pour Québec, Rivière du Loup et Cacouna..... 8.30 A. M.
Train de la Malle pour St. Hyacinthe, Richmoud, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston à..... 1.45 P. M.
Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston et les Provinces d'en Bas..... 10.30 P. M.

Le Chemin de Fer Intercolonial étant maintenant ouvert jusqu'à Cacouna, les trains se rendront à cette station et communiqueront avec les omnibus pour les Hôtels.

Comme l'exactitude de l'arrivée des trains dépend des communications avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas aux Stations ou ne les quitteront pas aux heures nommées.

La magnifique vapeur neuve "FALMOULTH," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis après-midi. Ce vapeur offre tout le confortable possible aux passagers et pour le transport du fret.

Les vapeurs de la Compagnie Intercoloniale communiqueront aussi avec le Grand Tronc, laissant Portland tous les Lundis et Jaudis à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N.B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUÉTÉ.

Les billets sont fournis aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 30, Grande Rue St. Jacques.

Montréal, 27 Juin 1872

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

Distillateurs.

DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce que ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour Alcool à 65 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.

J. P. WISER & CIE.

Représentés à Montréal par

MORIN & CIE.,

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.
No. 10, Rue St. Nicholas.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ETOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOHOL, WHISKEY de SEIGLE, WHISKEY de MALT, TODDY WHISKEY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans le Puissance du Canada.

La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,
A. & A. B. CHARLEBOIS,

Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, consistant en

WHISKY DE MALT

OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 60 O.P.

ALCOOL 60 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bières INDIA PALE et autres et sur leur PORTER, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou bouteilles.

WM. DOW & CIE.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon.

Marchands de Vins.

P. POULIN & CIE.,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de COR-DIAUX, GENIEVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CROIX, ABSIN THE, EAUX-DE-VIE WHISKIES, &c., MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.
Table des mieux servis.

Marchands de Tabac, &c.

A. DUBORD & CIE.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

22, & 20 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

HENRY & CIE.,

MANUFACTURIERS DE TABACS,

271 RUE ST. PAUL,

MONTRÉAL, P.Q.

Marchands de Poissons.

JAMES C. GORDON,

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUTES SORTES,

Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUITRES de MALPEQUE.

FINNAN HADDIES toujours en mains.

Entrepôt des Pêcheries Moine—31 St. Nicholas,
MONTRÉAL.

Marchands de Vaisselle.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRES ET VAISSELLE.

339 & 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTRÉAL.

LIVRES.

Chemins (les) de Fer français par V. Bois, in-12 br..... 30c.
Chemins (les) de Fer par A. Guillemin, ill. de 3 vignettes in-12 br..... 55c.
Clef (la) de la Science ou les phénomènes de tous les jours expliqués par le Dr Brewer, revu et corrigé par l'abbé Moigno, in-12 br..... 88c.
Cours d'Economie industrielle, recueilli et publié par E. Thévenin, 7 vols in-12 br..... 2.10c.
Entretiens populaires, publiés par E. Thévenin, 8 vols in-12 br..... 2.40c.
Economie (l') politique ramenée aux principes du Christianisme, par le Dr H. Olivier in-18 br..... 15c.
Guerre (la) de Sept Mois, résumé des faits militaires et des documents officiels relatifs à la guerre de 1871-74, par M. T. de Saint-Germain, in-12 br..... 65c.
Mémorial du Siège de Paris, par J. d'Arsac, in-12 br..... 1.00c.
Mes Impressions et Confidences d'aumônier des prisonniers en Allemagne et en Suisse, par le R. P. Dufoir, in-12 br..... 50c.
Premières Notions d'Economie politique sociale ou industrielle, par Joseph Garnier, in-12 br..... 60c.
Traité élémentaire d'Economie politique, par le Dr H. Olivier, in-12 br..... 65c.
Traité de l'Or, monographie, histoire naturelle, exploitation, statistique, son rôle en économie politique et ses divers emplois, par M. Landrin, in-12 br..... 40c.
En vente à la librairie

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14 Rue St. Vincent.

CHARLES PAYETTE,

LIBRAIRE-RELIEUR,

250—RUE ST. PAUL—260

Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
MONTRÉAL.

D. P. BEATTIE,

NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE,

MARCHAND EN GROS DE

THÉ, SIROP ET MELASSE,

Soul Agent pour la Puissance du Canada de

Messrs. OPFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.

" CRAMP, SUTER & CIE., CADIZ.

" FORRESTER & CIE., BORDEAUX.

Agent pour la Tannorie de New Glasgow JOHN HALE

& FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.

17 Rue St. Sacrement,

MONTRÉAL, P.Q.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de tous espèces de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.

Remises faites sans retard dans tous les cas.

P. RIVARD,

[No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Acte concernant la Faillite 1869

CANADA, } Dans la
PROVINCE DE QUÉBEC, } COUR SUPERIEURE,
District de Montréal. } Dans l'affaire de

EDWARD COOTE, faisant affaires sous la raison sociale de E. Coote & Compagnie, de Montréal, Epicier,

FAILLI.

Lundi, le neuvième jour de Septembre mil huit cent soixante et douze, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

EDWARD COOTE,

Par DEVLIN & POWERS,

Ses Procureurs ad litem.

Montréal, 7 Août 1872.

PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES EN GROS.

UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"

Soies noires

et étoffes à robes en grance variété, chez

OGILVY & CIE.

MONTREAL.

CHARLES ALEXANDER & FILS,

[ÉTABLIS EN 1842.]

CONFISEURS EN GROS

FABRICANTS DE

Gâteaux raffinés à la vapeur, Gum Drops, Gâteaux à la crème, Fruits cristallisés, Four-nitures de Pharmaciens en magasin et faites à ordre.

AUSSEI,

Gâteaux ornés pour les Mariages, Fleurs Magnifiques, Boîtes de Manufacture Anglaise, Allomande et Française, Papier garni de frange et de Mottos, Cornets d'abondance.

397 et 391, Rue Notre-Dame.

MARMALADE.

Caisses de Marmalades de Dundee, de Keller, en pots de 1 lb.

Marmalade de Dundee de Keller en pots de 14lbs.

AUSSEI

Marmalade de Chas. Alexander & Fils, [fabriquée en Mars] en pots de 1 lb.

Marmalade de Chas. Alexander & Fils, en pots de 10 lbs.

EN GROS OU EN DETAIL.

CHAS. ALEXANDER & FILS,

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Dissolution de Société.

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Epiciers, sous la raison sociale de SENECAI, CADIEUX & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel du 1er Janvier dernier.

M. L. H. SENECAI revêt en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société.

L. H. SENECAI,
PIERRE JOLY.

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'encouragement qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les informe que je continuerai le même commerce que ci-devant dans les magasins No. 264 rue St. Paul et Nos. 209 et 211 rue des Commissaires, sous les noms et raison de PIERRE JOLY & CIE., ou j'aurai continuellement en main un assortiment choisi d'épicerie, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY,

Ci-devant de la maison Sénécai, Cadieux & Joly.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées.		MALLES.	T-avées.	
A. M.	P. M.		A. M.	P. M.
ONTARIO.				
8.00	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	5.00
11.00	Province d'Ontario.....(a)	7.00	5.00
.....	Rivière Ottawa par route.	6.00
QUEBEC.				
8.00	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....	6.00
.....	Québec, p. chemin de fer. Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup	7.45	7.00
8.00	St. Rémi et Hemmingford	7.00
.....	2.00	St. Hyacinthe et Sherbrooke	2.00
8.11 1/2	2.00	Do St. Jean et Rouse's Pt.	6.00	12.45
10.00	Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.30
10.00	2.30
MALLES LOCALES.				
11.00	Beauharnois (route).....	6.00
11.00	Chamblly (aussi 5 A. M.) et St. Césaire.....	1.30
11.00	Contrecoeur, Varennes et Verchères.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries	10.30
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Laçhinc.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....	2.00
9.30	2.15	Laprairie.....	10.00	2.00
11.00	Longueil.....	6.00	1.30
.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
.....	6.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
.....	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
.....	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
.....	Trois-Rivières par la Rive Nord.....	1.30
8.00
PROV. MARITIME.				
.....	N.-Brunswick et Isle P.E.	7.00
.....	Halifax, N.-E.....	7.00
.....	Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.	7.00
ETATS-UNIS.				
8.9 1/2	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	3.00	2.30
8 & 9 1/2	New-York et les Etats du Sud.....	2.30
8.9 1/2	Island Pond, Portland et le Maine.....	12 & 7
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	5.00
INDES OCCIDENTALES.				
.....	Lettres, etc., payés d'avance viâ N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les a-malles:
.....	Pour Havane et Indes Occidentales viâ Havane, tous les Jours P. M.	2.30
.....	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.
GRANDE BRETAGNE.				
.....	Par la ligne Canadienne. ...Vendredi.....	7.00
.....	Par la ligne W. & G. viâ New-York.....Lundi.....	2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.39 à 5.40 p.m.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 p.m.

Les lettres enrégistrées doivent être déposées 15 minutes avant la formation des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a.m., 1.00, 6.00 et 9.00 p.m.
 Le Dimanche à 9.00 p.m.

P. L. TOUSSIGNANT,
 SYNDIC OFFICIEL,
 ARTHABASKAVILLE.
 Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

Ateliers de Ferblanterie et Plombiers.

T. ST. GEORGE

No. 98 Grande Rue St. Laurent, No. 98

ENSEIGNE DE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE.

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazeliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières. Fournaises à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE.

ATELIERS DE
FERBLANTERIE ET PLOMBERIE
 No. 118
 GRANDE RUE ST. LAURENT

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE
 Lampes et Huile de Charbon

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres Ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter.

Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au

NO. 118 GRANDE RUE ST. LAURENT
F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet.

CARRATRACA.

LES CÉLÈBRES EAUX MINÉRALES CARRATRACA ne peuvent être surpassées comme laxatif agréable et rafraîchissant.

Un ou deux verres de CARRATRACA, pris chaque matin avant le déjeuner ou à jeun, durant la saison de chaleur, donneront de la fraîcheur à l'anté et à la constitution.

LES EAUX MINÉRALES DE CARATRACA, sont sans rivales comme remède effectif dans les cas de Constipation Habituelle, Dérangements d'Estomac et intestins, Inflammations Chroniques des Reins, Gravelle, Goutte, Rhumatismes (surtout chroniques), Scrofules, Maladies de la Peau de toutes sortes, Dyspepsie, Maux de Cœur, Acidités; comme purgatif après les excès, il ne peut être égalé.

LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA fraîches des sources de Plantagenet, Ont. sont en vente dans les Hôtels, chez les Pharmaciens, et autres, dans toute la Puisseance, et peuvent être obtenues en quarts et en barils des Propriétaires Soussignés,

WINNING, HILL & WARE,
 No. 389, Rue St. Paul,
 Montréal.

27 Juin 1872

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Portes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomachique puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,
 44, Rue Bonsecours.

Garde-Magasins.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU FRANCO DE DROITS.

FRED. CASTLE,
 65, RUE DE LA COMMUNE,
 Vis-à-vis le Bassin du Canal,
 MONTRÉAL.

THOMAS, THIBAudeau & CIE.
 IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAudeau & CIE. Montréal,
 THIBAudeau, THOMAS & CIE. Québec, MONTREAL.
 THOMAS & THIBAudeau, Manchester.

S. GELINAS,
 IMPORTATEUR,

No. 256 RUE ST. PAUL,
 Troisième porte de
 M. AMABLE PREVOST,
 MONTREAL.

FRANCEUR & GIROUX,
 IMPORTATEURS

DE NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,
 ANGLAISES

et AMERICAINES.

7 & 9, RUE ST. LAURENT,
 MONTRÉAL,



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES,

OTTAWA, 17 juillet, 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 13 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 4 Septembre 1872.

Les nouvelles les plus contradictoires nous arrivent sur l'état des récoltes en Europe, et particulièrement en France. Nous avons publié à différentes reprises des nouvelles qui représentaient la récolte comme au-dessous de la moyenne. Aujourd'hui, on trouve tout le contraire, et on nous annonce une année d'abondance extraordinaire. Si l'abondance est réelle, pourquoi les hausses sur le marché anglais que le télégraphe nous signale de temps à autre? Donnons pour ce qu'ils valent les renseignements suivants sous le titre de :

La récolte de 1872 en France.—Les nouvelles de l'abondance extraordinaire de la récolte se confirment de plus en plus. Nous avons causé ce matin avec un vieux cultivateur qui nous a affirmé que, de mémoire d'homme, on n'avait vu à la fois les champs plus fournis, et les épis plus beaux et plus nourris. Il estime, d'après sa longue expérience, à environ vingt-quatre millions d'hectolitres l'excédant de la récolte sur la consommation de la France, en froment seul, sans compter les seigles, l'orge, l'avoine, le sarrasin, etc.

En calculant sur un prix de vente minimum de 30 fr. par hectolitre, c'est une valeur de 720 millions que nous avons à exporter, même en en retranchant la réserve, que compensera la vente des autres céréales, également en excès.

Un fait qui caractérise la richesse de la moisson, c'est la difficulté de la taire, dont se préoccupent tous les cultivateurs. On craint de manquer de bras. Aussi a-t-on demandé à tous les constructeurs des machines à moissonner.

C'est qu'il faut couper le blé quand il est mûr!

Que serait-ce, si les ensemencements de l'année dernière ne se fussent pas ressentis de nos désastres, insuffisance de culture, pénurie de semence, etc.? Si avec les ressources de cette année on pouvait espérer le même concours de la nature pour l'année prochaine, c'est à deux milliards qu'il faudrait évaluer l'excédant de la production sur la consommation—(XIXe Siècle.)

—L'année 1872 sera époque en France dans les fastes des années d'abondance. Nous sommes à même, dit la *Liberté* de donner des chiffres approximatifs que nous garantissons à l'abri de toute exagération. La récolte en blé de l'année 1872 est évaluée en ce moment en France, à 35,900,000 hectolitres, représentant 1 milliard 500 millions. Elle est de un tiers supérieure à la moyenne des dix années précédentes, qui ne dépassait pas 24 millions d'hectolitres. Jusqu'ici, notre récolte ne nous suffisait pas, et nous étions obligés chaque année d'avoir recours à l'importation étrangère.

Nous tirions nos blés de la mer Noire, et comme nous avons peu ou point de commerce avec ces contrées, force nous était de payer en or une somme représentant annuellement de 450 à 500 millions de francs. Cette année nous nous suffirons et au delà. C'est donc 500 millions de numéraire qui ne sortiront pas de France, et Dieu sait si nous en avons besoin! Ces 500 millions sont, de plus, un bénéfice tout à fait inespéré. Les chiffres que nous donnons ne visent absolument que la récolte en blé; on peut juger des autres par celle-là.

En Canada, les travaux de la récolte ont été quelque peu retardés par des orages, mais on est suffisamment avancé pour ne pas s'alarmer.

Dans la Province de Québec, la récolte de grains grossiers sera considérable. Dans la Province d'Ontario, on rapporte que le blé d'hiver a beaucoup souffert du froid, mais la récolte de blé de printemps promet de rendre abondamment.

Les élections parlementaires étant maintenant terminées, nous espérons que l'excitation qui a atteint son diapason va maintenant se calmer, et que le peuple va retomber dans ses habitudes ordinaires. Nous nous réjouissons de voir le temps des élections terminé, parce que, il

faute en convenir, les affaires étaient devenues difficiles depuis quelque temps.

Les journaux de Québec nous annoncent que la Compagnie du Chemin de Fer de Gosford a vendu dernièrement par enchère une quantité de bois de corde, et que le commissaire preiseur en a retiré une partie pour insuffisance de prix, les enchères menaçant de tomber au-dessous de \$5.50 par corde. Pour les consommateurs de la ville de Québec, nous croyons que le prix est haut, si nous prouvons en considération les cours qui prévalaient avant l'établissement de ce chemin de fer. On ne dit pas la longueur du bois, détail important à connaître. Néanmoins, quel qu'élevé que paraisse le prix au consommateur Québécois, les consommateurs de Montréal seraient heureux d'avoir à leur porte un chemin de fer qui leur fournit du bois de chauffage à \$5.50. Mais Montréal, dont on se plaît à vanter le progrès, est très en arrière sous le rapport des chemins de fer. On parle beaucoup, mais on agit peu. On commence par discuter les chemins de fer de colonisation pour tomber dans celui du Pacifique. On oublie l'axiôme, qui trop embrasse mal étreint, on n'a ni l'un ni l'autre, et en l'absence du chemin de fer de colonisation, on paie le bois de \$10 à \$16 la corde, comme nous l'avons vu l'hiver dernier, quand nos plus heureux compatriotes de Québec peuvent l'avoir à leur porte pour \$5.50.

Le correspondant du *Daily News* de St. Jean, Terre-Neuve, annonce à ce journal que des arrangements ont été conclus entre le gouvernement de cette île et la Compagnie Océanique de Navigation à vapeur pour l'établissement d'une ligne de vapeurs mensuelle, qui fera escale à St. Jean une fois par mois pendant huit mois de l'année, aller et retour, pour une somme de £600 sterling pour le voyage complet, soit £4,800 sterling par année.

Sir Hugh Allan était en route pour compléter les détails des arrangements. Les ports d'arrivée et de départ de ce côté de l'Atlantique seront probablement St. Jean et Montréal—Portland devant être substitué à Montréal pendant les mois d'hiver, et de l'autre côté de l'Atlantique, Liverpool et Glasgow. On pense que des avantages considérables résulteront de cet arrangement pour Terre-Neuve, en facilitant l'expédition de marchandises soit du Canada, soit de l'Angleterre. Les étrangers visiteront aussi en plus grand nombre cette île que la difficulté de communication existante jusqu'à ce jour retenait, et on s'attend à voir affluer les capitaux qui favoriseront le développement de plusieurs industries négligées jusqu'à présent. On s'attend à voir aussi un courant considérable d'affaires s'établir entre cette île et le Canada, qui pourra y expédier les produits de son industrie.

Le même correspondant donne aussi des nouvelles des pêcheries. Dans les environs de St. Jean, le résultat de la pêche avait été assez favorable depuis quelques jours, et on constatait une amélioration notable sur ceux du commencement de la saison. Il n'en était pas de même dans les ports au nord de cette ville. Là, on se plaignait beaucoup du mauvais résultat de la pêche. On avait reçu des nouvelles favorables des pêches du Sud et de l'Ouest, néanmoins on craignait à avoir à constater une forte diminution comparativement à l'année dernière. Les nouvelles du Labrador sont loin d'être satisfaisantes. Les grosses mers avaient empêché l'usage des scines, et les pêcheurs avaient dirigé leur course plus au nord, dans l'espérance de pouvoir y rencontrer le poisson.

On attend des nouvelles de ces pêcheries avec beaucoup d'anxiété. Si elles sont défavorables, l'hiver sera dur pour un grand nombre de familles dont le bien-être dépend du succès ou de l'insuccès de la pêche.

On avait des nouvelles favorables des localités suivantes: Cap Harrison, Havre Emilie, Havre au Cheval, Indian Harbour, Cap Charles, L'Ance-à-Loup et Blanc Sablon.

Nous sommes heureux de constater le progrès d'une nouvelle industrie qui a éprouvé un léger échec l'année dernière. Voici ce que nous lisons dans le *National* du 30 dernier :

“Rivière Ouelle, 27.—L'établissement de la Rivière Ouelle pour la préparation des sardines, fonctionne parfaitement à l'heure qu'il est. Les commandes que ses propriétaires ont déjà reçues de Québec et de Montréal, sont telles qu'ils ne pourront vraisemblablement pas y satisfaire avant la fin de l'automne. La qualité des sardines préparées en cet endroit ne le cède en rien aux meilleures qui nous viennent de France.”

NOUVEAUTÉS (Dry Goods).—Cette branche d'affaire a été très calme la semaine dernière, les élections ayant retenu chez eux nombre d'acheteurs qui, depuis un jour ou deux, arrivent en plus grand nombre pour faire leurs achats d'automne. Nous n'avons aucun changement important à signaler dans les cours des lainages ou des cotonnades.

CHAUSSURES.—La semaine qui vient de s'écouler n'a fourni aucun changement, soit dans le mouvement des affaires que nous avons déjà signalé, soit dans le cours de la marchandise.

CUIR.—La stagnation que nous avons déjà signalée se continue toujours, et les concessions qu'ont fait quelques détenteurs n'ont pas eu l'effet d'activer la demande.

FOURRURES.—Le haut prix des fourrures a l'effet d'en retarder la vente, et le commerce attend avec beaucoup d'anxiété le résultat des ventes à Londres, qui auront lieu dans le cours du mois. On croit que la grande quantité qui sera offerte, tendra à faire baisser les cours actuels. Les cotes suivantes sont nominales :

Castor par lb.....	\$ 1 75 à \$ 2 00
Ours noir, chaque.....	10 00.. 12 00
Pêcheur.....	7 00.. 8 00
Renard argenté.....	25 00.. 50 00
Do croisé.....	2 00.. 5 00
Do rouge.....	1 50.. 1 60
Loup cervier.....	1 75.. 2 00
Marte foncée.....	5 00.. 10 00
Do pâle.....	2 00.. 2 50
Vison foncé.....	4 50.. 5 50
Do pâle.....	2 00.. 3 00
Loutre.....	10 00.. 12 00
Rat musqué d'automne.....	14.. 18
Do d'hiver.....	20.. 25
Do de printemps.....	25
Do jeune.....	5.. 6
Chat sauvage.....	60.. 90
Bête puante.....	25.. 50

BOIS DE SERVICE.—La demande est devenue très calme depuis quelques jours. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours, et les détenteurs n'ont offert jusqu'à présent aucune concession sur les cours suivants :

Noyer noir par 1000 pieds..	.. \$80 00
Merisier..... do ..	20 00 .. 25 00
Pin Ire qualité..... do ..	22 00 .. 25 00
Bois blanc..... do 15 00
Epinette..... do ..	12 00 .. 12 50
Pruche..... do 10 00
Madriers de 3 pouces (rebuts) 24 00 ..	32 00
Do do bois clair.....	.. 45 00
Bardeaux sciés Ire qualité.....	.. 3 50
Do fondus.....	.. 3 20
Lattes.....	.. 1 50
Voliges selon grosseur par 100 pieces.....	8 00 .. 13 00

BOIS DE CHAUFFAGE.—Nous signalons une demande plus active pour ce combustible qui a subi une hausse de 50c par corde.

	Bois long.	Bois court.
Erable.....	\$8.50 à \$8.75	\$7.25 à \$7.50
Merisier.....	7.50 à 7.75	6.75 à 7.75
Hêtre.....	7.00 à 7.25	6.50 à 6.65
Bois mêlé.....	7.00 à 7.25	6.50 à 7.00
Épinette.....	6.00 à 6.50	5.75 à 6.00

CHARBON.—Demande active sans changement de prix.

FARINES.—Notre marché à la farine a été très actif pendant la huitaine qui vient de s'écouler. Le télégraphe transatlantique nous a signalé une hausse régulière depuis huit jours sur le marché de Liverpool, et nous avons sur notre place une avance correspondante sur les farines de toutes sortes, mais plus accentuée sur les meilleures qualités. On cite plusieurs ventes importantes pour exportation, et le marché local est très actif. Pour cotes à la clôture voir tableau de prix courants.

BLÉ.—Les nouvelles d'une température défavorable pour les récoltes en Angleterre expliquent la hausse sur le blé que nous envoient le marché de Liverpool. Le marché de Chicago se relève graduellement du coup que lui a porté la spéculation échevelée Lyon, qui a si mal tourné pour un grand nombre de ceux qui y étaient engagés. Les fermiers de la Province d'Ontario qui sont encore occupés à leurs travaux n'envoient que peu de leur grain sur le marché, néanmoins, on doit s'attendre à voir les fortes opérations commencer sous peu. On signale la vente de No. 2 Chicago à \$1.35, clôture ferme à \$1.40.

ORGE.—Nous n'avons encore rien à signaler dans ce grain. On dit la récolte très inférieure dans la Province d'Ontario.

AVOINE.—Il est venu quelques charges d'avoine de la nouvelle récolte sur le marché, mais pas en quantité suffisante pour établir le prix du marché. Le peu qui a paru a été acheté pour la consommation. Il reste encore beaucoup d'avoine vieille. La demande est très calme et pour la consommation seulement. On la cote de 32c à 35c au détail.

POIS.—Nous n'avons connaissance d'aucune transaction. On cote de 83½c à 85c par minot.

GRAINE DE LIN.—Cette graine commence à paraître en petite quantité sur notre marché. Il n'y a pas encore de prix régulier. Nous croyons que le marché va ouvrir à \$1.30 par 60 lbs. On dit la récolte considérable dans la Province d'Ontario, et on a déjà conclu de forts contrats pour le livrable sur septembre et octobre.

GRAINE DE MIL.—Quelque demande pour cette graine qui manque. Quelques minots de vieille ont trouvé preneurs à \$3.00 par 45 lbs.

LARD EN BARIL.—Bonne demande régulière pour la consommation. On cote mess très ferme à \$17.00. Les autres qualités manquent.

JAMBON.—Manque.

SAINDOUX.—Ferme et en demande à 11c par livre.

BEURRE.—On cite quelques ventes de choix pour la consommation à des prix exceptionnels. Pour l'exportation, les affaires sont très calmes. La température en Angleterre a été très favorable pour la production du beurre, et les consommateurs sont devenus très difficiles sur la qualité. Nous avons tout lieu de croire que le prix du beurre sera bas cet automne. Le stock dans le Haut Canada est très considérable et les détenteurs l'offrent facilement à 12½c

par lb., pour qualité ordinaire. La spéculation n'ose pas y toucher tant les rapports d'Europe offrent peu d'encouragement. Les qualités de choix sont de défaite plus facile, mais les lots qui changent de main sont tenus dans l'espérance d'un changement favorable. On cote cette qualité 16c par lb. Somme tout, le mouvement des affaires dans ce comestible est le plus lent que nous ayons vu depuis des années.

FROMAGE.—La hausse sur le fromage de qualité désirable pour exportation a quelque peu arrêté l'activité que nous avons signalée dans nos précédentes revues. Les fortes recettes sur le marché anglais ont aussi eu l'effet de restreindre la demande et de faire tomber les prix sur ce marché. L'exportation se continue toujours sur une forte échelle, mais principalement pour le compte des fabricants du Haut-Canada qui préfèrent exporter pour leur compte cette année, que de vendre dans le marché local. La demande pour la consommation locale est régulière. On cote de 11c à 12c par lb.

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.—Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans les drogues et les produits chimiques dont les cours restent sans changement.

ÉPICES.—Le calme signalé dans nos précédentes revues se continue.

FRUITS.—La demande pour les fruits vieux est nulle. Le commerce de détail écoule tranquillement le peu de stock qu'il a en main, et n'emplètera que de fruits nouveaux qui arriveront vers la fin du mois.

Nous empruntons à un de nos échanges les renseignements suivants :

La nouvelle récolte de raisin de Corinthe a été placée sur le marché aux cours suivants : raisin provincial 17s. 6d. par 112 lbs. franco à bord ; 18s. 6d. pour Cephalonie et 20s. pour Patras.

Les chargements de fruits nouveaux ont fait voile pour l'Angleterre le 12 Août. On ne s'attend pas à ce que les cours tombent au-dessous de 15s. à 16s.

Les apparences de la récolte de raisin de Malaga sont plus favorables que jamais. Les raisins et les citrons promettent d'être en grande abondance. Messrs. Adolpho Pries & Cie, s'attendent à pouvoir acheter les raisins sur couche à \$1.00 par boîte, et le raisin sans grappe (loose muscatel) à \$1.25, quoique les détenteurs en demandent davantage.

Le beau temps a favorisé la récolte de raisin de Valence et on est porté à croire que le marché ouvrira à 22s. 6d. par 112 lb. pour qualité ordinaire, et les amandes de Barcelone à 37s. par 112 lbs. On a conclu des transactions en noisettes à 27s. 6d. par sac de 128 lbs. livrables sur Octobre franco à bord à Tarragone. Les pruneaux de Bordeaux promettent bien, et on parle de 14s. à 15s. par 112 lbs. franco à bord, mais il est encore trop tôt pour donner ces cotes comme certaines.

Le *Deodar* devait être à Malaga pour prendre un chargement de fruits pour Montréal.

HUILES.—Le marché n'offre aucun changement. L'huile de morue a été moins active pendant la semaine, mais les détenteurs refusent de faire des nouvelles concessions pour activer la vente.

HUILE DE PÉTROLE.—La demande augmente. La modicité du stock en disponible donne beaucoup de fermeté au marché, et comme l'article est contrôlé par l'association des raffineurs, nous ne voyons pas que les cours actuels puissent baisser particulièrement en vue de la demande

qui s'accroît tous les jours. On cote qualité ordinaire, 32½c en forte quantité ; 35c par gallon pour petits lots.

MELASSE.—La demande s'accroît pour les qualités moyennes qui font défaut. Les qualités inférieures n'offrent aucun changement.

POISSON.—Affaires calmes depuis huit jours. On cote la morue sèche, \$4 25c ; le saumon, \$15 50c à \$15 75c ; le maquereau, \$6 25 à \$6 50c. Il n'y a pas encore de hareng nouveau sur le marché.

SRL.—Ferme. On cote le gros de Liverpool, 85c à 90c par sac ; le fin, 80c à 90c ; le factory filled, de \$1 45c à \$1 65c selon les marques.

SUCRE.—Demande régulière sans changement. Le commerce de demi-gros emplette régulièrement. La spéculation a déserté le marché. Pour cotes à clôture voir liste de prix courants.

SPIRITUEUX.—Quelques placements de Spiritueux domestiques à 50c par gallon pour esprit de 50 degrés, soit \$1 44½c acquitté, et 30c pour whisky de Seigle en douane, soit 77½c acquitté. Les spiritueux importés sont négligés.

THÉ.—Très calme, sans changement de prix.

MARCHÉ DE BOIS D'ALBANY,

Pour la semaine finissant le 27 Août 1872.

Dans notre rapport du 25 juillet dernier, nous signalions une baisse de un cent sur la pruche et l'épinette. Pendant la semaine qui vient de s'écouler les prix sont remontés au cours d'avant la baisse, excepté cependant le prix de la planche d'épinette de 1½ de pouce qui, pour le présent reste le même. Cela est attribué à la concurrence faite par la planche d'épinette manufacturée à Potsdam et ailleurs. Les manufacturiers ont en conséquence jugé opportun de ne pas élever les prix pour le présent. Les prix de la pruche restent sans changement. La quantité qui sera manufacturée pendant le reste de la saison sera plus grande qu'elle a été jusqu'à ce jour en planches d'épinette, et de beaucoup moindre en planches de pruche. Ce fait explique la présente variation dans les prix sur notre place. La demande pour l'approvisionnement des clos de détail est très active. Il s'est fait de fortes transactions pendant la semaine pour toute sorte de bois. Les acheteurs jusqu'à présent ont été de forts commerçants qui ont pris leurs précautions, persuadés qu'ils sont que les prix ne peuvent pas tomber plus bas, et que selon toutes les apparences ils seront plus élevés en raison de l'augmentation suivie dans le taux du fret de canal et des lacs. D'après le *Real Estate Record*, il faudrait attribuer le peu d'affaires transigées cette semaine à la chaleur intense de ces jours derniers, laquelle cause une certaine prostration dans les affaires.

Il y a eu augmentation très marquée dans les prix sur tous les marchés importants, excepté celui d'Albany, qui est maintenant comme presque toujours le marché où l'on peut acheter le plus avantageusement. Sur la place de Williamsport une augmentation de \$4 à \$5 par mille pieds a eu lieu depuis les grèves. A Saginaw, les prix sont de beaucoup plus élevés, et le marché est très ferme. A Chicago, les prix ont augmenté de \$2 par mille pieds pour le bois de qualité supérieure.

Les acheteurs de New York, après avoir parcouru le Canada, le Michigan et autres lieux reviennent à Albany pour faire leurs achats, voyant qu'ils ne peuvent faire mieux ailleurs.

A mesure que nous allons avancer dans la saison, la situation du marché sera tendue, par le fait qu'une grande quantité de bois ne peut plus arriver ici, en raison du prix élevé de transport. Une autre cause à assigner, est que la plus grande partie des grands commerçants ont pris autant d'ordres qu'ils pourront remplir cette saison.

Les arrivages à Chicago, pour cette saison jusqu'à ce jour sont de 684,100,000 pieds contre 597,614,000 pieds pour le même espace de temps en 1871, les expéditions, 239,000,000 pieds contre 369,856,000 en 1871.

Les arrivages à Albany par les canaux Erie et Champlain, pour la troisième semaine d'août, ont été comme suit :

	Planches.	Bardeaux.	Douelles.
1872.	18,166,600	166	193,400
1871.	16,231,300	1,059	1,340,400

Des planches et voliges reçues, 12,138,900 pieds sont venus par le canal Erie, et 6,027,700 par celui de Champlain.

Les arrivages à Albany par les canaux Erie Champlain depuis l'ouverture de la navigation au 23 août ont été comme suit :

	Planches.	Bardeaux.	Douelles.
1872.	195,969,800	6,001	4,859,800
1871.	226,077,700	20,088	6,628,500

Le fret de canal de Buffalo à Albany est de \$6.00 à \$6.25 pour le pin, et \$7.50 pour le noyer, etc., d'Oswégo à Albany \$4.00 par mille pieds.

Les cotes des clos sont comme suit :

Pin clair par 1000 pieds.....	\$ 58 00	à	60 00
do quatrième do	53 00	—	55 00
do choisi do	48 00	—	50 00
do bon pour boîtes par M.....	28 00	—	30 00
do commun do do	24 00	—	27 00
do lambrissage do	53 00	—	55 00
do Madriers, 10 pcs. chaque..	42	—	46
do do do rebuts, do ..	30	—	32
do Planches, 10 pcs. do ..	28	—	32
do do do rebuts, do ..	24	—	25
do do 16 pieds, par M.	30 00	—	32 00
do do 12 pcs. 16 pieds, do.	32 00	—	33 00
do do 12 pcs. 13 do do.	30 00	—	31 00
do do 1 1/2 pcs. (siding) do.	35 00	—	37 00
do do 1 1/2 pcs. choisi do.	45 00	—	48 00
do do 1 1/2 pcs. commun do.	26 00	—	29 00
do do 1 pc. do.	32 00	—	34 00
do do 1 pc. choisi do.	43 00	—	46 00
do do 1 pc. commun do.	24 00	—	26 00
Epinette planches.....	18	—	19
do madriers 1 1/2 pcs. chaq.	—	—	23
do do 2 " " "	—	—	37
do colombages, 2x4 " "	—	—	15
Pruche planches " "	—	—	16
do solives 4x6 " "	35	—	37
do do 3x4 " "	—	—	16
do colombages 2x4 " "	—	—	13
do madriers 2 pouces " "	33	—	34
Noyer noir bon par M.....	75 00	—	80 00
do 1/2 pouces "	75 00	—	78 00
do 1/2 " " "	75 00	—	78 00
Sycomore 1 " "	33 00	—	35 00
do 1 " " "	30 00	—	32 00
Bois blanc pour chaises par M.	65 00	—	70 00
do 1 pouce et épais " "	38 00	—	42 00
do 1/2 " " "	30 00	—	35 00
Frêne bon " "	38 00	—	42 00
do seconde qualité " "	25 00	—	30 00
Chêne bon " "	38 00	—	42 00
do seconde qualité " "	25 00	—	30 00
Cerisier bon " "	60 00	—	70 00
do commun " "	25 00	—	30 00
Merisier par M.	25 00	—	30 00
Hêtre " "	22 00	—	25 00
Ti leul " "	22 00	—	30 00
Noyertandre " "	40 00	—	45 00
Erable " "	25 00	—	30 00
Maronnier " "	—	—	40 00
Bardeaux de pin blanchi par M.	8 00	—	8 25
do do 2e qualité " "	6 00	—	7 00
do do extra sciés " "	—	—	6 25
do do clair et sciés " "	4 50	—	5 00
Bardeaux de pin 3e qualité	2 50	—	3 00
do cèdre " "	—	—	5 50
do do mélé " "	4 00	—	5 00
do do No. 1 " "	—	—	3 00
do pruche " "	3 00	—	3 25
Latte pruche " "	—	—	2 25
do épinette et pin " "	2 50	—	2 75

TABLE D'INTÉRÊT.

Nous avons reçu de Mr. O'Neill un volume spécimen des tables des intérêt qu'il se propose de publier prochainement. Le travail de Mr. O'Neill est énorme, et son ouvrage lorsqu'il sera publié formera quatre volumes in quarto de plus de trois cents pages chaque. L'intérêt est calculé de \$1 à \$1,000 sans interruption à cinq, six, sept et huit par cent. pour aucunespace de temps de un jour à 365. Cet ouvrage le plus complet en ce genre qui ait jamais été publié en Amérique, est dédié par l'auteur aux banquiers et marchands du Canada. La réputation de Mr. O'Neill comme comptable et professeur de tenue de livres est trop bien connue à Montréal et partout le pays et il serait inutile pour nous de faire son éloge, les nombreux élèves qu'il a formés, et qui aujourd'hui, occupent dans les bureaux de nos marchands des positions éminentes, témoignent assez en faveur des talents de l'auteur. Mr. O'Neill a déjà publié des tables d'intérêt, que nous voyons partout sur le bureau des comptables et des teneurs de livres, mais le travail qu'il offre aujourd'hui au public commercial et aux gens d'affaires est son chef d'œuvre. Nulle maison de banque, nul bureau d'affaires, ne pourra s'en passer, lorsque l'ouvrage sera connu du public. Nous espérons que nos compatriotes accueilleront favorablement cet ouvrage, fruit de longs travaux, et que Mr. O'Neill n'aura pas à regretter les longues veillées qu'il y a consacrées en voulant doter son pays d'un ouvrage unique jusqu'à ce jour, en ce genre, le plus complet dans le monde entier.

LE MOUVEMENT DU TRAVAIL EN ANGLETERRE.

Nos derniers échanges d'Angleterre nous donnent des détails intéressants sur une entrevue qui a eu lieu entre l'association des maîtres constructeurs, et les représentants des travailleurs dans les différents métiers ayant rapport à la construction. Les charpentiers, menuisiers, poseurs de briques, les plâtriers, les peintres, et les travailleurs en métaux, avaient envoyé chacun deux délégués. Les charpentiers y assistaient, indépendamment du comité des métiers amalgamés, et ils posèrent les conditions suivantes, savoir: Que le temps de travail serait de cinquante et une heures, par semaine, le travail devant se faire régulièrement soit à l'atelier, soit à la pièce et que les gages seraient de huit derniers et demi soit dix-sept centins par heure, jusqu'au 1er Mars 1873, et qu'à cette date il y aurait augmentation jusqu'à neuf derniers, ou dix-huit centins par heure. Ils demandèrent aussi qu'un code de lois réglant tout ce qui concerne le travail fut préparé et s'engagèrent à reprendre leur ouvrage jusqu'à ce que tel code fut définitivement adopté. Les poseurs de briques demandèrent dix-sept centins par heure, et insistèrent pour que leur temps de travail fut fixé à cinquante et une heure par semaine pour toute l'année. Les plâtriers, peintres, et travailleurs en métaux demandèrent que le temps fut ainsi distribué, savoir: quarante-huit heures et demie, pour quatorze semaines pendant l'hiver, et cinquante-deux heures pour les autres trente-huit semaines de l'année. Nous devons mentionner ici que les maçons se sont engagés à travailler quarante-huit heures par semaine pendant douze semaines de l'hiver, et cinquante deux heures et demie pour les autres quarante semaines de l'année. Les propositions ci-dessus n'ont pas été prises

en considération par le comité de l'association des maîtres sous le prétexte que les députations des divers métiers avaient reçu instruction de leurs constituants de ne pas s'engager irrévocablement, et que par conséquent il était inutile d'entrer en discussion sur ces différents sujets. La question d'un code de lois réglant le travail fut introduite, mais il fut jugé inutile de discuter les différents points soulevés, avant qu'on en fut arrivé à une entente fixant les heures de travail. Les maîtres se montrèrent disposés à prendre en considération l'adoption d'un code de lois réglant le temps donné en plus, mais ils refusèrent d'entretenir aucune proposition ayant pour but l'abolition de l'ouvrage à la pièce.

Dans le cours de la discussion les maîtres donnèrent à entendre qu'ils étaient disposés à augmenter les gages des manœuvres de dix centins à onze centins par heure.

UN HABILE ESCROC.

La Banque de l'Amérique Britannique du Nord a réussi, à l'aide de la science, à trouver des preuves contre un habile escroc. Elle fut avertie par ses agents des Etats-Unis que des paiements avaient été faits, sur des lettres de crédit, à un certain Anderson. Ces paiements s'élevaient à environ \$30,000 et la lettre de crédit n'était que pour \$5,000 seulement. Alors des doutes et des craintes s'élevèrent dans l'esprit des agents. Voici l'histoire de cette transaction :

Le 28 mai, Anderson vint à l'agence de la banque à New York et se procura une lettre de crédit pour \$4,000, payables à n'importe laquelle des agences.

Il se rendit alors à Saint Jean, Nouveau Brunswick et, avec sa lettre, il retira \$2,000. De là il alla en toute hâte à la Havane où il retira environ \$1,200, laissant \$800 à son crédit. L'agence de New-York fut informée. Des informations commencèrent à se prendre de toutes les parties du pays, et l'on trouva qu'Anderson avait retiré, de diverses agences, \$6,000. Les officiers de la banque furent étonnés. Leurs lettres de crédit étaient imprimées sur du papier aux nuances fort délicates et d'habiles chimistes avaient déclaré impossible le changement d'aucun endossement sans détruire la couleur et la texture du papier.

Aussitôt des instructions furent envoyées à toutes les agences d'avoir à arrêter Anderson, s'il se présentait. En effet, Anderson se présenta à l'agence de Savannah pour réclamer un paiement. Le caissier examina le billet attentivement. Il n'y avait aucun signe d'endossement dessus et si ce n'eût été l'ordre de New-York, il eut opéré le paiement. Anderson fut arrêté, et une réquisition pour son extradition fut envoyée aux autorités de Savannah; mais elles refusèrent de livrer le prisonnier sans preuves plus convaincantes, et insistèrent sur ce fait qu'il était impossible de biffer des endossements de billet tels que ceux-ci.

En même temps les officiers de la banque à Savannah envoyèrent le billet à New-York. Une copie du billet fut faite, deux endossements furent écrits à son dos et l'on demanda à des chimistes d'oter les endossements sans que ce changement parut à l'aspect du papier. Tous les chimistes avouèrent la chose impossible. Cependant le Dr. Ehrhart fut appelé, il prit le billet et quelques heures après le rendit à M. Barret, conseil de la banque avec un endossement si habilement changé qu'il ne donnait aucun doute. Ce dernier billet et les explications furent envoyés aux autorités de Savannah et M. Anderson va être bientôt envoyé à Montréal.

Cet Anderson, ci-devant se donnant le nom de Cohen, est bien connu de la police et n'en est pas à ses premiers coups en fait d'escroquerie.

EXPULSION.

La Chambre de Commerce de Chicago a expulsé de son sein les manipulateurs de la grande spéculation de blé, Lyons et Maher.

PRODUCTION DU FER DANS LA GRANDE BRETAGNE.

L'Iron and Steel Institute Journal nous donne l'état suivant, montrant l'immense production du fer dans la Grande Bretagne.

HAUTS FOURNEAUX.

	Bâtis	En opération
Cleveland	95	94
Nord-Est de l'Angleterre.....	43	35
Nord-Ouest de l'Angleterre...	67	60
Staffordshire, nord.....	126	104
Staffordshire, sud.....	42	38
Shropshire.....	30	22
Yorkshire, sud et West Riding	54	44
Derbyshire	51	42
Northampton et Lincoln.....	26	19
Gloucester, Mills, etc.....	18	12
South Wales et Monmouth...	188	120
Ecosse	154	130
	945	737

FOURNEAUX A PUDDLING, (Puddling furnaces).

Nord de l'Angleterre	1900
Nord-Ouest de l'Angleterre.....	75
Yorkshire, West Riding.....	305
Yorkshire, South Riding.....	349
Derbyshire	130
Staffordshire, Sud.....	2049
Staffordshire, Nord.....	444
Shropshire	206
Lancashire.....	336
Somersetshire.....	9
North Wales.....	60
South Wales et Monmouth.....	1338
Ecosse	565

7826

Le montant des fourneaux en opération a rapport sans doute au temps où les affaires n'étaient pas aussi considérables qu'à présent, et avant la présente augmentation. Tel que donné ci-dessus, environ 77 pour cent des fourneaux étaient en opération, et 33 pour cent étaient sans ouvrage. Il est difficile d'estimer d'après ce tableau qu'elle sera la proportion d'augmentation sous le nouvel état des choses, car les fourneaux en inactivité comprennent une plus grande proportion d'anciens patrons et de petits fourneaux que ceux en opération. Mais il y a des circonstances qui contrebalancent cette différence. Le haut prix du charbon et du minerai, ajouté aux contrats à longues dates à prix réduits, et l'indolence des mineurs mettent une grande partie des fourneaux dans la nécessité de travailler que trois jours sur six. Le Colliery Guardian dit: que dans la région de Newcastle la moyenne du produit pour chaque fourneau est seulement de 1238 tonnes cette année contre 1311 tonnes en 1871.

NOUVELLE DÉCOUVERTE DE CHARBON ANTHRACITE.

Nous apprenons que du charbon d'excellente qualité et en grande abondance vient d'être découvert dans le territoire d'Arizona, et selon toutes les apparences les dépôts en sont inépuisables. Nous avons confiance dans ces champs de diamants plus que dans les prétendus dépôts de diamants réels dont on nous parle si souvent. On montre actuellement à San Francisco des spécimens de charbon venus d'Alaska, aussi récemment découvert. Ces échantillons sont de la meilleure qualité de charbon anthracite remarquablement pur et dur, tellement que l'on peut frotter vigoureusement dessus un

linge mouillé sans qu'il en reçoive aucune tache. On a déjà expédié de San Francisco plusieurs navires pour prendre des chargements de ce charbon, qui est si abondant et si près du sol, qu'il ne demande aucun frais de mine. Comme on peut le livrer à San Francisco pour \$5 par tonne, on peut considérer la découverte comme étant d'une grande importance commerciale.

CE QUE COUTENT LES GRÈVES.

Le journal américain, *The Press*, de Philadelphie, fait remarquer qu'il résulte de rapports du congrès des Trades Unions, tenu à Nottingham (Angleterre), rapports publiés récemment, que pendant les quatorze mois d'une exercice, finissant avec année 1870, la société des mécaniciens réunis (*Society of amalgamated Engineers*) a dépensé pour soutenir les revendications la somme énorme de 2-173,000 piastres, et la société des fondeurs en fer, *Iron founders*, de son côté, la somme également énorme de 1,100,000 piastres. Or, ajoute ce journal, la plus petite de ces sommes aurait suffi amplement pour établir une grande fonderie coopérative, ou une usine de n'importe quelle espèce. N'aurait-il pas été mille fois plus sage de la part de ces sociétés de dépenser leurs millions de cette manière que d'entretenir dans l'oisiveté des hommes capables de travailler et de gagner leur vie? Une entreprise de ce genre, une fois mise en train, aurait fourni de l'emploi à un nombre plus ou moins grand d'ouvriers qui pouvaient être mécontents du salaires qu'on leur donnait ailleurs, et par là, elle eût contribué à élever le prix de ces mêmes salaires beaucoup plus efficacement que ne pourront le faire les grèves qui ne sont qu'un expédient maladroit et coûteux.

CORRESPONDANCE.

DE LA DISTILLATION DE LA BETTERAVE.

Monsieur le Rédacteur du *Négociant Canadien*, L'introduction de la distillation dans les fermes, en France, en Belgique et en Allemagne, spécialement au point de vue agricole, est un fait accompli depuis vingt ans, et les résultats obtenus ont amené l'aisance dans les campagnes.

L'heureuse influence de cette industrie provoquant la culture de la betterave, améliorant l'un par l'autre, le bétail et le sol, est aujourd'hui hors de discussion; à diverses reprises, des commissions composées de nos célèbres chimistes et agriculteurs, tels que Payon, Yrart, Boussingault, Dailly, Pommier, etc., etc., ont conclu que la distillation des racines est la seule voie pour arriver à la production la plus économique et la plus abondante, de la viande et du blé, et de résoudre le problème capital de l'agriculture: la production de l'engrais, et le donner pour rien, ce qui est mieux.

La distillation de la betterave remplaçant le seigle et l'orge pour la production de l'alcool, et des résidus fournit à surface égale, près de 4 fois plus d'alcool, et dix fois au moins plus de substances alimentaires, tout en laissant la terre mieux préparée pour une production plus abondante de blé.

Cette fabrication n'occasionne qu'un outillage simple, installation partout facile, applicable dans toutes les exploitations, quelle que soit leur importance, et conserve sur place une grande somme de matière nutritive. 70 pour cent du poids de la betterave, crée en hiver du travail dans les campagnes, et y répand l'esprit industriel, si nécessaire au progrès de l'agriculture.

Toutes ces heureuses conséquences feront

accueillir avec faveur cette industrie par les agriculteurs et les membres du gouvernement, si dévoués aux intérêts du pays, apporteront, j'en suis sûr, leur concours pour en faciliter la création, en modifiant la loi qui régit la distillation qui, aujourd'hui, est un obstacle à cette annexe indispensable de la ferme.

Le chiffre de l'importation de l'année 1871 pour les spiritueux a été de 1,918,100 gallons, représentant une valeur de 1,323,285 piastres, est la preuve irréfutable du succès qu'attend cette fabrication au Canada, où la matière première reste meilleur marché, et qui ne sera plus tributaire des autres pays pour son stock d'alcool, indépendamment des résultats indirects qui seront la source du progrès et du bien-être dans les campagnes.

Le matériel d'une distillerie agricole pouvant produire 50 gallons par jour, coûte environ \$1,000. Ci-après le coût de la culture et de la fabrication du produit d'un acre (4,840 pieds carrés), comprenant loyer, intérêts, engrais, 2 labours, 2 hersages, ensoulement, sarclage, binage, arrachage et transport.....\$8.50

le produit fabriqué en 4 jours, (28,000 lbs.)
main-d'œuvre à droits..... 90

\$140
à déduire valeur du résidu, (19,600 lbs.) à \$1.00 le 0/0..... 19 50

\$120 50

Le produit d'un acre de bonne terre donne au minimum 28,000 lbs. à un rendement de 5 pour cent. représente 175 gallons alcool pur, coûtant fabriqué \$120, soit près du gallon \$0.68. Le prix du gallon dans le commerce aujourd'hui est environ \$1.60, ce qui représente un bénéfice par acre de \$161.

Ce chiffre n'a pas besoin de commentaire. Ce prix de revient, soit comme rendement, soit comme frais de fabrication et de culture, examiné par des hommes de science et des agriculteurs, sera approuvé par eux, car ils reconnaîtront que les chiffres donnés sont d'un praticien et non des données théoriques.

Il me reste à donner quelques renseignements sur la valeur des résidus et leur emploi, et les résultats obtenus comme alimentation, et à étudier la modification à faire à la loi concernant la distillation, tout en sauvegardant les intérêts publics, et l'avenir de la sucrerie indigène ici sera assuré, car la distillation agricole est le premier jalon posé pour assurer l'établissement de cette importante industrie dans ce pays, en propageant par petites parties sur tout le territoire, la culture de la betterave et à une époque donnée, son succès sera assuré. Nous examinerons aussi cette fabrication avec son prix de revient.

E. CLOCHETTE.

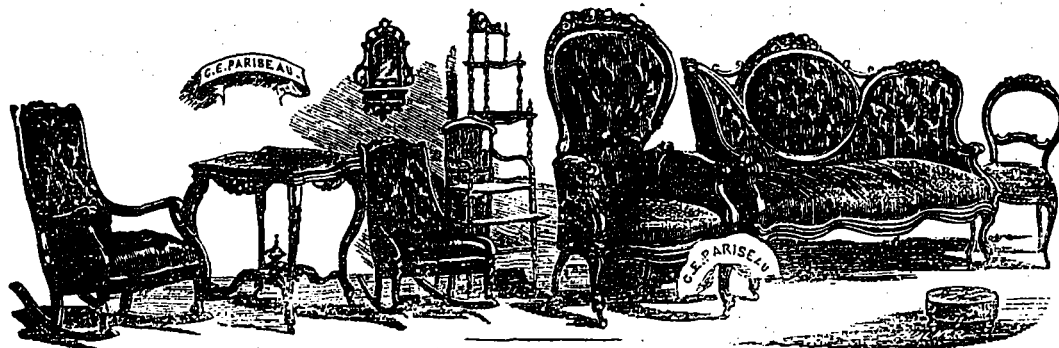
Chimiste industriel de la Maison d'Arsohot, Rue St. Pierre, à Québec.

FROMAGE.

Les recettes de fromage dans notre ville pendant le mois d'août se sont montées à 50,238 boîtes ou 3,014,280 livres d'une valeur de \$331,571, et l'exportation en Angleterre du port de Montréal à 53,527 boîtes ou 3,211,620 livres d'une valeur de \$353,278. A très peu d'exception près, ce fromage vient entièrement de la Province d'Ontario. Que pensent nos cultivateurs et fermiers de la Province de Québec de ces chiffres?

ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE.

FONDÉ EN 1854.



FONDÉ EN 1854.

C. E. PARISEAU, PROPRIETAIRE,
No. 449 RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

On trouve à cette maison l'assortiment le plus complet, le plus varié et le moins coûteux de meubles de la Puissance.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 5 SEPT. 1872.

LE COMMERCE DE MONTREAL.

On vient de publier le tableau des marchandises importées dans le port de Montréal durant le mois de juin 1872 comparé à la période correspondante de 1871. Il y a une différence de près du double dans les chiffres.

Les importations se divisent en deux catégories principales, celles sujettes aux droits de douane et celles qui entrent en franchise. Le port de Montréal doit énormément à sa position de dernier port océanique du Canada, et au moyen du St. Laurent de donner une main à l'océan et l'autre aux riches Etats de l'Ouest. Cette ville se trouve naturellement le centre d'un commerce de transit extrêmement considérable, car d'un côté c'est de son port que s'expédie avec forte proportion des produits de l'Ouest, et de l'autre, elle sert de lieu de répartition des marchandises du vieux monde.

Près de 45 par 100 des importations et des exportations se font ici. Il n'y a donc point de baromètre plus sûr pour juger de l'activité des affaires et de la prospérité du pays.

Cette année, grâce aux grandes entreprises qui s'exécutent et aux prévisions de changements prochains dans le tarif; grâce aussi à la préférence de plus en plus marquée, accordée par l'Ouest à la route du St. Laurent, pour l'expédition de ses produits, le commerce de Montréal a pris des proportions extraordinaires. Les importations pour la consommation dans le seul port de Montréal se sont élevées à \$7,198,171, pour le mois de juin dernier, contre \$3,397,814 pour la période correspondante de 1871, accusant un surplus de \$3,800,357, soit d'un peu plus du double.

La somme totale des importations se subdivise en marchandises imposées et en marchandises libres. Les premières y entrent pour \$3,814,810 et les secondes pour \$3,347,355.

Les principaux articles imposés sont les suivants :

Sucre.....	\$ 245,103
Lainages.....	1,191,659
Cotonnades.....	604,171
Soieries.....	148,938
Quincaillerie.....	153,043
Peu.....	325,575

Parmi les marchandises libres, celles qui figurent pour un plus fort montant, sont le charbon et les grains, dont la plus forte partie est importée des Etats-Unis. Il est probable que

la balance du commerce cette année sera plus forte que jamais contre le Canada. Les importations qui se font actuellement suffiraient pour deux ans, et dans l'intention des importateurs doivent couvrir cette période. En faisant d'avance des approvisionnements aussi considérables, ils ont l'espoir de profiter de l'augmentation du tarif et de réaliser de jolis profits. Le seul danger est de dépasser la mesure et de surcharger tellement le marché qu'il soit impossible d'écouler les marchandises à temps, et qu'il faille un jour ou l'autre les sacrifier.

Espérons pourtant que le grand commerce aura bien calculé et que l'opération si délicate d'une importation excessive ne leur sera pas fatale.

LA CONSOMMATION DE TABAC AUX ETATS-UNIS.

Durant la dernière session du Congrès américain, M. Kimball, chef du département du tabac, à la trésorerie, a soumis son rapport très intéressant sur la production et la consommation du tabac aux Etats-Unis.

Nous en extrayons les quelques chiffres suivants :

La population des Etats-Unis, d'après le dernier recensement est de 38,555,988 âmes.

En plaçant parmi ceux qui ne consomment pas de tabac : 1o. les femmes, 19,277,991; 2o. les enfants, 7,711,196; 3o. un tiers des adultes, 3,855,598; total 30,844,785, il reste une balance de consommateurs de 7,711,198.

Cependant, comme un certain nombre de femmes et d'enfants usent du tabac, mettons 8,000,000 de consommateurs.

Durant l'année fiscale 1871, le département de l'excise a perçu les droits sur 95,135,504 lbs. de tabac manufacturé, et sur 1,332,844,357 cigares. Subdivisant ces montants entre les 8,000,000 de consommateurs, on trouve que chacun consomme en moyenne durant l'année 11 lbs. 14 onces de tabac et 167 cigares.

Mais si l'on considère que beaucoup n'usent que de cigares, et d'un autre côté qu'une quantité énorme de tabac est passée en contrebande ou cultivé par les particuliers, et ne paient aucun droit, on arrive à conclure que chaque individu consomme en moyenne une quantité beaucoup plus considérable que celle qui est portée plus haut.

Aux Etats-Unis, il existe 928 manufactures de tabac. Les six Etats de la Caroline du Nord, 201; de la Virginie, 174; du Missouri, 91; de New York, 87; de l'Ohio, 55, et du Kentucky, 44. Les autres 274 sont répartis dans les

Etats d'Illinois, 37; Tennessee, 34; Pennsylvanie, 25; Michigan, 25; Indiana, 23; Maryland, 22; New Jersey, 15; Georgie, 13; Massachusetts, 12; Iowa, 10; Californie, 9; Connecticut, 4; Delaware, 2; Arkansas, 3; Mississippi, 3; Texas, 2; Vermont, 2; Caroline du Sud, 1, et Nebraska, 1.

Il n'y a pas de manufacture de tabac dans les neuf autres Etats ni dans les territoires.

La taxe a produit l'année dernière la somme totale de \$25,500,539.67. Les neuf Etats suivants ont contribué pour \$21,519,341.08, savoir :

New York.....	\$ 6,450,881.94
Virginie.....	4,234,025.08
Illinois.....	1,920,199.26
Missouri.....	1,867,270.68
Ohio.....	1,840,945.04
Pennsylvanie.....	1,357,401.20
Kentucky.....	1,327,026.35
Maryland.....	1,262,882.26
Michigan.....	1,237,609.27

\$21,509,341.08

Les 28 autres Etats et les 8 territoires ont payé la balance, savoir : \$4,051,198.59.

M. Kimball pense que la consommation du tabac a atteint le *maximum* compatible avec la rente individuelle, et que la réduction de la livre le augmenterait pas. En conséquence il recommande de la continuer telle qu'elle existe.

DIVIDENDE.

La Compagnie du Richelieu annonce la déclaration d'un dividende intérim de cinq par cent sur le fonds capital de cette Compagnie.

NOUVELLE PUBLICATION.

Nos remerciements à M. Hubert LaRue pour l'envoi de son Manuel d'Agriculture, deuxième édition. Nous sommes heureux de constater que le public intelligent, et surtout la classe agricole, ont su apprécier à sa valeur le travail de notre compatriote. Le petit Manuel d'Agriculture devrait être dans la maison de tous les cultivateurs canadiens. Les commissaires d'école de nos campagnes devraient en exiger l'étude dans toutes les écoles, recevant l'octroi du gouvernement. C'est avec de tels livres que nous parviendrons à avoir dans le pays une culture intelligente et profitable. Beaucoup a été fait dans cette direction, mais il reste encore beaucoup à faire. M. LaRue aura le mérite, comme Canadien, d'avoir coopéré dignement aux réformes que de toutes parts nous voyons s'inaugurer dans l'agriculture franco-canadienne.

ETAT DES TRAVAUX SUR LE NORTHERN PACIFIC RAILROAD.

On publie des renseignements très satisfaisants sur la marche des travaux de ce chemin de fer. Depuis six mois déjà, des trains réguliers de voyageurs et de marchandises courent sur la principale ligne du Northern Pacific, de Duluth de la frontière occidentale du Dakota; sur les trois quarts des 200 milles situés entre la Rivière Rouge et le passage du Missouri, les terrassements sont terminés; on pose à peu près deux milles de voie par jour, de telle sorte que, vers le milieu d'octobre, la route sera terminée et en exploitation jusqu'à la rivière du Missouri, à 200 milles de la ligne occidentale du Minnesota, et à 452 milles à l'Ouest du Lac Supérieur. Tout le matériel est acheté et prêt pour le jour où cette section du chemin sera ouverte.

Sur la côte du Pacifique, Territoire de Washington, une section terminée, de 25 milles, est parcourue, depuis plusieurs mois déjà, par des trains réguliers; 40 autres milles seront prochainement terminés; c'est à dire que 65 milles seront exploités à l'extrémité occidentale dans la saison actuelle, de sorte que depuis un peu plus de deux ans, et malgré toutes les difficultés qu'il a fallu surmonter dans le principe, pour effectuer les premiers arpentages, il aura été construit 517 milles sur cet immense chemin de fer, qui en aura 2,000.

Pour se faire une idée exacte de l'importance des travaux bientôt terminés, disons qu'ils dépassent en longueur le New York Central railroad et ses lignes contigues, d'Albany, dans l'Etat de New York, à Cleveland, dans l'Ohio; il est presque aussi étendu que les lignes qui, de Portland (Maine), par Boston, Providence, New Haven, New York, Philadelphie, et Baltimore, arrivent à Washington, et a une fois et demie la longueur de la ligne de Londres à Glasgow.

ARPENTAGE

Les travaux d'arpentage sont poursuivis avec non moins d'activité, hiver et été, et grâce à l'habileté des ingénieurs, la compagnie verra, sur plusieurs points, les frais rester au dessous de leur estimation. Ces travaux sont surtout fort avancés entre le Lac Supérieur et le golfe du Puget, à l'exception d'une petite section sur le Yellowstone river. Les travaux d'arpentage, faits avec un soin minutieux, justifient pleinement les vues de la compagnie quant à l'excellence de la Valley Route au Pacifique, tant en ce qui concerne la facilité de construction du chemin que la belle apparence des contrées traversées par la ligne. En dehors des sections déjà terminées en voie de construction, il y a aujourd'hui 836 milles dont le tracé est achevé, et qui vont pouvoir être mis en adjudication. Cette division comprend 226 milles qui s'étendent le long des vallées du Hea't river et de Glondivo's creek, à partir du passage du Missouri, au centre du Dakota, jusqu'au passage du Yellowstone, à l'E. du Montana; cette division comprend encore la section située entre l'embouchure du Gnake river et le lac Pend d'Oreille, à l'O. des Montagnes Rocheuses.

TRAFFIC.

La section aujourd'hui exploitée à travers le Minnesota, est déjà en possession d'un trafic local considérable, sans même parler des transports provenant des colonies anglaises du Manitoba et de ceux de la compagnie de la Baie de Hudson. Trois steamers destinés au service de cette dernière, côtoient le Red river du Nord, entre le railroad crossing et Winnipeg, dans la Colombie anglaise. Quand les contrats d'adjudication qui expirent à la fin de la saison actuelle auront été remplis, la compagnie entrera en possession immédiate de l'important trafic du Missouri Supérieur, et bénéficiera du transport des malles du gouvernement dans le Nord-Ouest. A une courte distance au dessus du point où la ligne touche au Missouri, celui-ci fait une courbe vers l'O et forme un cours d'eau navigable de 1,000 milles, depuis le chemin de fer jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, à Fort Benton, dans le Montana occidental. Il a fallu trente-trois steamers, dans une seule saison, pour assurer le service des transports dans ces parages. Il va donc y avoir, au printemps prochain, tant par chemin de fer que par eau, une ligne directe pour les voyageurs

et les marchandises, de St. Paul et du lac Supérieur, longitude 92°, jusqu'à la partie habitée du Montana occidental, longitude 110°. De Fort Benton, à l'O., il y a moins de 400 milles jusqu'à l'endroit où la Columbia devient navigable; cette rivière se jette dans l'Océan Pacifique.

VENTE DES TERRES CONCEDEES.

Après l'achèvement des travaux dont nous parlons plus haut, la compagnie entrera en possession de dix millions d'acres à valoir sur la concession qu'elle a reçue du Gouvernement; ceci représente deux fois l'étendue du Massachusetts. Des deux côtés de la voie, ces terres touchent au centre du Minnesota, à l'E. du Dakota, et à l'O. du Territoire de Washington. Ce sont, ou des terres propres à une bonne culture, ou des forêts de bois de charpente. Elles sont accessibles à l'immigration et situées dans une zone tempérée. Plus de quatre millions d'acres ont été demandés à la compagnie, avant même qu'elle en eût annoncé la vente.

La compagnie a achevé d'organiser sa Division des Terres dont le service se fait activement. Près de 2 millions d'acres, partie dans le Minnesota, partie dans le Territoire de Washington, ont été arpentés, cadastrés et mis en vente, sans qu'il en ait coûté plus d'un cent de frais par acre. Elles se vendent tous les jours, et les obligations 7-30 de première hypothèque de la compagnie, reçues en paiement des terres avec une prime de 100%, ont été annulées de ce fait.

COLONISATION.

À la Division des Terres a été joint un bureau d'Immigration, destiné à hâter la colonisation des localités tributaires de ce chemin. Des agences ont été établies dans les plus anciens Etats de l'Union et en Europe, pour y faciliter l'immigration par tous les renseignements possibles, soit que les émigrants recherchent les *homesteads* que le gouvernement leur offre gratuitement, ou qu'il préfèrent acquérir les terres de la compagnie du chemin de fer. Par les soins de ce bureau ont été construits de vastes caravansérails, sur différents points de la ligne, pour y recevoir gratuitement les colons et leurs familles, qui auront ainsi la possibilité de prendre leur temps (pourvu qu'ils n'en abusent pas, supposons-nous), pour choisir leurs terres avec connaissance de cause, et préparer leur résidence définitive. La colonisation marche de concert avec les progrès rapides du chemin de fer.

Les renseignements que nous venons de donner ont été fournis par la compagnie à tous les journaux américains; nous n'assumons d'autre responsabilité que celle de notre traduction.—*Bulletin de New York.*

On lit dans le *Courrier du Canada*:

Nous apprenons qu'il se signe actuellement à Québec une requête au roi des Belges, priant Sa Majesté, dans l'intérêt de l'immigration belge comme dans l'intérêt des relations commerciales entre la Belgique et le Canada, de nommer consul en cette ville M. le Comte Léopold d'Arachat.

M. le Comte d'Arachat est au Canada depuis environ trois mois et il s'est fixé définitivement parmi nous. Possédant des capitaux considérables, il a l'intention de les appliquer à l'industrie locale et il est actuellement en voie de monter, dans le voisinage immédiat de Québec, une grande manufacture.

Sous ces circonstances, la nomination de M. le Comte d'Arachat serait on ne peut mieux vue à Québec et le gouvernement belge s'assurerait, en la faisant, les services d'un homme parfaitement qualifié sous tous les rapports.

— La récolte en Russie est meilleure qu'on l'avait d'abord pensé. Le rendement du grain dans les gouvernements de Cherson, Taratoff, Kasan, Toula, Tchernigoff, Kuban, Perm et autres parties du Royaume de Pologne, est au-dessus de la moyenne; dans la Bessarabie la récolte a été assez bonne, il n'y a que dans les gouvernements de Ekaterinobsk, Vologda, Olonetz et le Don, où elle n'est pas aussi bonne que les années précédentes.

HUILES—Oil.

Avant de donner la définition des principales Huiles du commerce, nous croyons devoir entrer dans quelques généralités à leur sujet.

Les Huiles sont des substances grasses et onctueuses au toucher, caractérisées par une fusibilité telle, qu'elles demeurent liquides à la température de 10 à 150 centigr., insolubles ou peu solubles dans l'eau, d'une pesanteur presque toujours moindre que celle de ce liquide, s'enflammant plus ou moins promptement par le contact d'un corps embrasé.—Outre les principes essentiels qui les constituent à l'état d'huiles, elles renferment encore d'autres substances qui en sont plus ou moins indépendantes, et qui, lorsqu'elles, leurs sont enlevées, n'en laissent pas moins subsister la portion huileuse avec tous ses caractères. Tels sont en général les principes colorants qu'elles tiennent en dissolution, et les principes odorants.

Bien que le nom d'Huile, ainsi défini, soit plus souvent appliqué à des composés végétaux, il convient aussi à des composés animaux, et plus petit nombre. Parmi ceux-ci nous citerons l'*Huile de poisson (Fish oil)*, très employée dans les arts et l'industrie. On l'extrait de plusieurs cétacés et de plusieurs poissons.

Les corps gras des végétaux sont presque tous des Huiles, et l'on peut dire que c'est par exception qu'on y rencontre d'autres substances grasses (beurre et cire), tant est nombreuse la liste des produits huileux qui fournissent une foule de plantes, dans plusieurs de leurs parties. On a divisé les Huiles végétales en *Huiles fixes* et en *Huiles volatiles* ou *essentielles*, ou, d'un seul mot, *Essences*.

HUILES FIXES.—Les *Huiles fixes* ont pour caractère d'être presque insipides, et de ne laisser percevoir à la langue que la sensation d'onctuosité; d'être inodores ou de présenter très faiblement l'odeur de la plante qui les fournit; de ne point se volatiliser d'une manière sensible au-dessous de 200 à 300 degrés, et de se décomposer en partie, à une température plus élevée, en une huile volatile, en acide acétique, en gaz oxyde de carbone et hydrogène carboné, et en charbon. L'oxygène décolore les Huiles fixes. Elles sont généralement insolubles dans l'alcool.

Extraites d'un même végétal, les Huiles fixes contiennent au moins deux principes gras d'une fusibilité différente: l'*Oléine* et la *Stéarine*; la première est l'huile liquide; la seconde est la portion moins fusible, assez semblable à du suif. La proportion de ces deux principes varie suivant les espèces d'huiles.

On a distingué les Huiles fixes en *Huiles grasses* et en *Huiles siccatives*. Renfermées dans des vases parfaitement clos, ces deux espèces d'huiles peuvent se conserver très long-temps sans s'altérer; mais, exposées à l'air en couches minces les premières s'épaississent légèrement, deviennent moins combustibles, prennent une odeur désagréable, et sont dites alors *rances*; elles se saponifient facilement par les alcalis, et sont surtout employées pour brûler ou pour des usages culinaires. Les secondes, au contraire, placées dans les mêmes conditions, finissent par se durcir, et sont alors transparentes et flexibles avec un aspect de vernis, surtout quand elles ont été préalablement bouillies sur sept à huit fois leur poids de litharge; on les emploie principalement dans la peinture à l'huile.

Les Huiles fixes s'extrait ordinairement par expression des graines écrasées, qu'on a, à cet effet renfermées dans des sacs de jono, de toile ou de crin, et qu'on a soumises à la pression entre des plaques métalliques. L'huile obtenu par ce seul moyen, à la température ordinaire, est la meilleure et la plus pure; mais, pour obtenir la totalité de l'huile que contiennent les graines, on les chauffe jusqu'à ce qu'elles aient atteint la plus haute température qu'elles puissent supporter sans se décomposer et on les soumette nouveau à la pression entre les plaques métalliques, chauffées aussi préalablement. Ce procédé a pour effet de donner plus de fluidité à l'huile, mais il l'altère plus ou moins.

Les plus remarquables des Huiles grasses sont: l'*Huile d'olive*, l'*Huile de colza*, l'*Huile de navette*, l'*Huile d'amandes douces*, l'*Huile de faine*, l'*Huile de ricin*.—Les principales Huiles siccatives sont: l'*Huile de lin*, l'*Huile*

de noix, l'huile de chènevis, et l'huile d'ailette ou de pavot.

HUILES VOLATILES. Les Huiles volatiles ou essentielles se distinguent des Huiles fixes par des caractères tout opposés: elles ont toutes une odeur plus ou moins intense, une saveur plus ou moins acre et irritante; elles sont en général un peu solubles dans l'eau, et solubles dans l'alcool et dans l'éther; à la distillation elles passent avec l'eau et lui communiquent leur odeur; elles se volatilisent sans se décomposer à une température de 150 à 1600.

Les couleurs propres que présentent les Huiles volatiles sont extrêmement variées: les unes sont incolores, comme les essences de rose, de térébenthine, de fenouil, de romarin; d'autres, et c'est le plus grand nombre, sont jaunes, comme les essences de citron, de safran, de gingembre, de merte, de cerfeuil, de canelle, de thym, d'hysope, de lavande, de marjolaine, de menthe; d'autres sont bleues, comme l'essence de camomille; d'autres sont vertes, comme les essences d'absinthe, de sauge, de gonièvre, de valériane; d'autres sont brunes comme l'essence de dictame, &c. Mais par une distillation bien ménagée, elles deviennent incolores, ce qui nous indique que le principe colorant est étranger à la matière huileuse.

Les Huiles volatiles se trouvent dans toutes les plantes odoriférantes, et sont l'origine des odeurs si diverses que celles-ci présentent. Leur présence constante dans certaines familles, dans les Labiées, les Aurantiacées, les Térébinthacées, les Crucifères et autres, devient un caractère botanique assez important, parce qu'il établit entre les plantes un lien physiologique remarquable.

Divers procédés sont en usage pour obtenir les essences, dont l'importance commerciale est très grande, en raison de leurs nombreux usages en médecine, où on les emploie comme excitants à l'intérieur et à l'extérieur, et dans la parfumerie, la teinture et les arts où elles servent à la préparation des eaux aromatiques, des savons parfumés, des pommades, des vernis, à enlever les taches de graisse et de peinture à l'huile sur la laine et la soie, etc. Très peu d'essences sont extraites par la pression; elles sont alors plus suaves, mais ne sont point pures. On peut obtenir par ce moyen celles que contiennent les fruits des Aurantiacées, le citron, le cédrat, la bergamote, l'orange, le limon, dont on sépare les zestes, qu'on exprime ensuite entre deux glaces; l'huile s'écoule avec le suc, vient nager à la surface et est décantée. Mais les essences fournies par ces fruits mères peuvent s'obtenir aussi par distillation, et c'est le procédé le plus généralement suivi pour se procurer les huiles essentielles contenues dans les végétaux.

Les principales huiles volatiles sont celles de térébenthine, de citron, de cédrat, de bergamote, d'orange, de limon, de fleurs d'orange, de rose, de lavande, de romarin, de menthe, de sauge, de marjolaine, de girofle, etc.

Chargé d'huile essentielle, l'alcool prend le nom d'esprit aromatique. On désigne les eaux aromatiques et les esprits par le nom de la plante dont les produits ont servi à les préparer; c'est ainsi qu'on appelle eau de lavande, esprit de lavande, l'eau et l'alcool tenant en dissolution de l'huile essentielle de lavande. Les dissolutions alcooliques d'huiles essentielles sont décomposées par l'eau, qui s'empare de l'alcool et précipite l'huile, en sorte que le liquide prend un aspect opalin ou laiteux.

Les huiles volatiles ou essentielles sont souvent sophistiquées par le mélange d'huile d'olive, de pavot ou d'ailette, qui n'ont aucun goût, aucune odeur, mais dont le prix est de beaucoup inférieur. La fraude est facile à découvrir: on verse sur du papier blanc quelques gouttes de l'huile volatile qu'on soupçonne; on expose à la chaleur le papier d'épreuve; la chaleur fait évaporer bientôt l'huile essentielle, et si elle est pure, le papier reprend sa blancheur sans conserver aucune tache; au contraire, le papier reste taché et transpire pour peu qu'il y ait de mélange d'huile fixe. — L'alcool offre un bon moyen de reconnaître ces mélanges; il dissout l'huile volatile et laisse intacte l'huile fixe.

Les huiles volatiles d'une odeur forte, telles que l'huile de citron, de lavande, d'aspic, etc., sont souvent mélangées avec de l'essence de térébenthine. On distingue facilement cette

fraude en en versant quelques gouttes sur la main qu'on frotte rapidement; l'odeur forte et particulière de l'huile de térébenthine devient d'autant plus sensible qu'on a frotté plus rapidement. Un tissu qui en est imprégné et qu'on expose à l'air, décele bientôt sa présence.

HUILE D'ANIS. Essential Oil of aniseed. Anis Oil.—Huile essentielle obtenue par distillation et expression des fruits du Ronceage Anis, *Pimpinella anisum*, Lin. (Ombellifères). Elle est incolore ou d'une nuance citrine, quelquefois un peu verdâtre, agréable au goût, très odorante. Elle est soluble en toutes proportions dans l'alcool anhydre. On s'en sert pour aromatiser les pâtes de réglisse, quelques préparations alimentaires, des liqueurs de table et des parfumeries. Les meilleures essences d'anis se tirent d'Espagne et d'Allemagne.

HUILE D'ASPIE OU DE SPIE. Essential Oil of Spike. Spike Oil.—Huile essentielle extraite de la Lavande Spic. *Lavandula Spica*, D.C. (Labiées), plante du littoral de la Méditerranée. Cette huile est jaunâtre, acre, aromatique, d'une odeur forte et pénétrante qui tient de la térébenthine. On la fabrique au grand en Provence, auprès d'Arignon et en Espagne.

On l'emploie dans l'art vétérinaire, en médecine et pour la préparation de certains vernis. On en fait usage dans les illuminations pour faire prendre feu rapidement aux méchas qui en sont imprégnées. Cette huile a la vertu de dissoudre la sandarac; cette propriété peut faire aisément reconnaître celle qui est falsifiée ou contrefaite.

HUILE DE BALEINE. Whale or Train Oil.—Produit principal de nos pêches maritimes. Cette huile est très employée dans les arts et l'industrie, principalement pour la fabrication des cuirs, des savons mous, et pour l'éclairage, mêlée avec les huiles de graines.

L'huile de baleine provient de la couche épaisse de graisse ou plutôt de lard qui est entre la peau et les muscles de ce cétacé; on le dépèce, et les morceaux sont mis à bouillir dans de grandes chaudières. Après une cuisson de trois heures, on verse le liquide sur une grille ou treillage placé au-dessus d'un grand baquet de bois et qui retient les morceaux qui ne sont pas susceptibles de se fondre.—De ce premier baquet, l'huile, encore bouillante, tombe en coulant dans un second, de celui-ci dans un troisième, et enfin dans un quatrième, tous remplis, jusqu'aux tiers de leur hauteur, d'eau froide, sur laquelle, en se figeant, cette huile se purifie par le départ des matières étrangères, qui se précipitent au fond de ces baquets, d'où on l'introduit, par un long couloir, dans les fûts destinés à la renfermer.

On distingue trois qualités d'huile de baleine: la blanche, la jaune et la noire ou brune. On réunit quelquefois ces différents qualités d'huile pour en faire une moyenne sur laquelle on base les marchés à livre.—Les échantillons des huiles de baleine, pris sur chaque fût, se montrent dans de petites fioles, pour arriver à un classement exact et à une parfaite appréciation de la marchandise.

L'huile de baleine de bonne qualité doit être bien clarifiée, de couleur jaunâtre et donnant peu de dépôt ou de lie; son odeur doit être peu fétide. L'huile de baleine non épurée est de couleur orange, trouble et d'une odeur infecte.

L'huile de baleine est en fûts de chêne, cerclés de fer, et de contenances variées.

HUILE DE CACHALOT. Cachalot Oil. Body Oil.—Elle s'extrait du corps de ce cétacé par les mêmes procédés que pour l'huile de baleine. Cette huile est d'un blond clair, assez limpide et ne donnant pas de pied. Elle est employée au graissage des machines. Elle est bien plus rare que l'huile de baleine et d'une valeur beaucoup plus grande (deux à trois fois plus chère). On la reçoit en fûts de diverses grandeurs.

Une autre huile extraite du Cachalot est la matière cérébrale (*Head-matter*) que l'on nomme Huile de Spermaceti; on en obtient ce que l'on appelle *blanc de baleine*. (Voyez ce mot.)

HUILE DE CAJEPUT. Cajeput Oil.—Liquide épais, visqueux, verdâtre, très volatil, d'une odeur pénétrante assez semblable à un mélange d'essence de térébenthine, de camphre, de menthe et de rose, d'une saveur qui approche de celle de la menthe poivrée, mais plus forte; il occasionne une sensation de froid plus

sensible. Il se dissout entièrement dans l'alcool.

On l'obtient par la distillation des feuilles et des jeunes pousses des *Melaleuca leucodendron*, Lin. et *Melaleuca minor*, Smith (Myrtacées), arbres croissant dans les Moluques et dans les îles de l'Archipel-Indien. Cette huile est rare et nous arrive souvent sophistiquée. On l'emploie en médecine dans les affections nerveuses.

HUILE DE CHÈNEVIS OU DE CHANVRE. Hempseed Oil.—Cette huile siccatrice est extraite des graines du *Cannabis sativa*, Lin. Récente, elle est jaune-verdâtre, mais avec le temps elle devient jaune; elle a une saveur et une odeur désagréables. Elle est employée pour la peinture, pour la fabrication du savon vert et pour l'éclairage; on la mélange avec celle de colza. On l'emploie aussi dans la médecine à cause de ses propriétés sédatives.

HUILE DE COCO. Cocoa-nut Oil.—Elle s'extrait de l'amande écrasée et pressée, du fruit du Cocotier, *Cocos nucifera*, Lin. Elle est butireuse, d'une consistance assez ferme, blanche, inodore, et elle a les propriétés de l'huile d'amandes. On l'emploie principalement dans la fabrication des savons de toilette; elle sert aussi dans la fabrication des bougies. On la reçoit de Ceylon, de la côte de Coromandel (Pondichéry, etc.) et de Tahiti, en barriques de 200 à 250 kilog. et en fûts cerclés en fer, de 500 à 700 kilog.

HUILE DE COLZA. Colseed Oil. Rape Oil.—Huile extraite de la graine du Colza, *Brassica campestris*, Lin. var. *oleifera* (Crucifères). Elle est d'une couleur jaune pâle; elle est employée pour l'éclairage après épurée au moyen de l'acide sulfurique concentré, qui la débarrasse de la plus grande partie de son mucilage ou de la partie colorante qui s'oppose à la combustion. Elle sert dans les arts pour fabriquer les savons mous, fouler les étoffes, préparer les cuirs, etc. Elle s'obtient principalement dans le nord de la France, dans les environs de Lille et à Arras, où le commerce en est considérable; les marchés de Douai, Cambrai et Valenciennes offrent moins d'importance.—On la reçoit en barils d'une hectolitre environ.—La culture du Colza s'est propagée dans divers autres points de la France, surtout en Normandie.

(A Continuer.)

PRIX COURANTS DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Denrées Coloniales, Produits Européens et
Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'emmagasinage, charroyage, assurance, &c., &c.

Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAFÉ VERT—

	par lb.	\$ c.	¢ c.
Rio, ordinaire.....		0 18	0 17
" bon		0 18	0 19
" choix		0 20	0 21
St. Domingue		0 18	0 20
Costa Rica		0 20	0 22
Jamaïque		0 17	..
Laguaira		0 19	.. 20
Maraçaiho		0 19	.. 20
Ceylan		0 21	.. 22
Java		0 21	.. 22
Mocha		0 24	.. 25

CHOCOLAT—

Taylor	par lb.	27	30
Fry	"	25	1 00
Monier	"	45	50

CACAO	par lb.	20	37½
Epps	"	40	40

CHICOREE—

Barry	par lb.	10½	12½
Taylor	"	10½	12½

CHANDELLE—

Spermacétique de Bolmont ..	par lb.	22	à 24
Paraffine	"	27½	.. 28
France	"	23	.. 25

CIRAGES—

Day & Martin, bout.	par douz.	2 80	à 3 00
" No. 1	"	1 60	.. 1 75
American, No. 1	"	24	.. 25
" No. 2	"	29	.. 30
" No. 3	"	37½	.. 40

CIGARES—		
Allemands.....	par 1000.	12 00 à 17 00
Havane.....	"	30 00 .. 60 00
Cheeroot de Manille.....	"	22 50 .. 26 00
DROGUES & TEINTURES—		
Alun.....	par 100 lbs.	2 25 à 2 50
Arrowroot.....	par lb.	1 24 .. 35
Acide Mariatique.....	"	5 .. 5 1/2
Acide Oxalique.....	"	30 .. 35
Acide Sulphurique.....	"	4 .. 5
Borax.....	"	25 .. 27 1/2
Bi Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs.....	5 00 .. 5 50	
Bois de Campêche.....	par 100 lbs.	2 25 .. 2 50
Bois de Nicaragua.....	"	2 25 .. 2 50
Crème de Tartre, cristaux.....	par lb.	28 .. 30
Do.....	moulu.	25 .. 30
Couperose.....	par 100 lbs.	1 00 .. 1 25
Chlorate de Chaux.....	"	4 00 .. 4 25
Camphre.....	par lb.	50 .. 55
Cochonille.....	"	75 .. 95
Extrait de Bois de Campêche.....	"	10 .. 12
Do.....	1/2 lbs.	13 .. 14
Do.....	1/4 lbs.	14 .. 15
Do.....	1/8 lbs.	14 .. 15
Garance.....	par lb.	13 1/2 .. 15
Indigo de Madras.....	"	85 .. 1 00
Do.....	Manille.	75 .. 90
Gomme Arabique, lere.....	"	35 .. 40
Do.....	2nde.	30 .. 35
Do.....	Copale.	12 .. 15
Do.....	Shollac.	40 .. 50
Senné.....	"	20 .. 30
Sel Epsom.....	"	24 .. 3
Sulfure en Fleur.....	"	3 .. 4
Do.....	Canon.	2 .. 3
Sel de Soude.....	par 100 lbs.	2 25 .. 2 50
Salpêtre.....	par baril.	10 50 .. 11 50
Vitriol bleu.....	par lb.	8 .. 10
EPICES—		
Canelle.....	par lb.	24 .. 30
Clous de Girofle.....	"	15 .. 16
Gingembre d'Afrique.....	"	12 1/2 .. 14
Do.....	Jamaïque.	19 .. 21
Do.....	Macis.	1 60 .. 1 70
Muscade.....	"	80 .. 1 00
Moutarde de Wix.....	"	17 1/2 .. 20
Do.....	do. bout.	4 40 .. 4 50
Do.....	do. 1/2 do.	2 60 .. 2 75
Do.....	do. Taylor.	17 .. 20
Do.....	Keen.	17 .. 20
Do.....	Colman.	17 .. 20
Do.....	Français.	2 00 .. 2 25
Piment.....	par lb.	7 .. 8
Poivre noir.....	"	15 1/2 .. 16
Do.....	blanc.	30 .. 32 1/2
Do.....	de Cayenne.	15 .. 17
EMPOIS—		
Satin de Berger, 1/2 lb.....	par lb.	11 1/2 à 13
Do.....	do. 1 lb.	11 1/2 .. 13
Do.....	do. 1/2 lb.	11 .. 13
Do.....	do. 1 lb.	11 .. 13
Do.....	do. 1 lb.	16 .. 17
Glendfield.....	"	16 .. 17
FRUITS—		
Amandes du Languedoc.....	par lb.	13 à 14
Do.....	Jourdain.	16 .. 17
Do.....	Provence.	10 1/2 .. 11 1/2
Do.....	Princesse.	18 .. 20
Do.....	Tarragon.	12 1/2 .. 13
Do.....	Sticlé.	11 1/2 .. 12
Dates.....	"	7 .. 8
Figues de Smyrne.....	"	12 1/2 .. 15
Do.....	Milaga.	7 .. 8
Noix de Brésil.....	"	7 .. 8
Do.....	Grenoble.	9 1/2 .. 10
Do.....	Cahors.	7 .. 7 1/2
Do.....	Bordenx.	8 .. 8 1/2
Noisettes de Sicile.....	"	8 .. 8 1/2
Do.....	Barcelons.	8 .. 8 1/2
Prunes d'Ente.....	par bocal.	55 .. 1 25
Do.....	de Turquie.	6 .. 7
Rasins sur couche.....	par boîte.	1 90 .. 2 00
Do.....	do.	1 00 .. 1 10
Do.....	do.	Manquant.
Do.....	London Layers.	2 75 .. 3 00
Do.....	Soleil.	3 00 .. 3 00
Do.....	Corinthe.	6 1/2 .. 7 1/2
Do.....	Valence.	7 1/2 .. 8
Fruits au Sirop.....	par douz.	2 50 .. 3 00
Do.....	à l'Eau de Vis.	3 00 .. 4 00
HUILE D'OLIVE—		
Bacigalupi, gout.....	par cnisse.	2 80 .. 3 00
Do.....	"	3 25 .. 3 50
Darton & Guostier, bout.....	"	7 50 .. 8 00
Do.....	"	8 50 .. 9 00
Puget.....	"	2 80 .. 3 01
Do.....	"	3 25 .. 3 50
Possel.....	"	2 75 .. 3 00
Do.....	"	3 25 .. 3 50
Do.....	"	4 00 .. 4 25
Plagniol.....	"	3 00 .. 3 25
Do.....	"	3 30 .. 3 40
Do.....	en fûts.	1 06 .. 1 20
MELASSE—		
Barbade.....	par gallon.	35 à 36
Centrifuge.....	"	19 .. 21
Cuba.....	"	24 .. 25
Demerara.....	"	35 .. 36
Moscovade.....	"	28 .. 30
Nouvelle Orléans.....	"	Manque
Porto Rico.....	"	35 .. 37 1/2
Terrée.....	"	20 .. 21
MARINADES—		
Cross et Blackwell.....	par douz.	2 60 à 2 70
Joyce.....	"	1 90 .. 2 00
Thin.....	"	1 90 .. 2 00
Pigott.....	"	Manque

PATES—		
Vermicelle de Couppin d'Aix par lb.	12 à 12 1/2	
Do.....	Bordeaux.	12 .. 13
Macaroni de Couppin d'Aix.....	"	11 .. 12
Do.....	Bordeaux.	12 .. 12 1/2
Sagou.....	par lb.	7 .. 8
Tapioca.....	"	7 .. 12
RIZ—		
De Patna.....	par 100 lbs.	Manque.
Rangoon.....	"	4 20 à 4 40
Arracan.....	"	4 40 .. 4 50
SAVON—		
De Castille.....	par lb.	8 1/2 à 9
Brown Windsor.....	"	14 .. 18
Liverpool.....	"	33 .. 4
SUCRES—		
Centrifuge.....	par lb.	9 1/2 à 9 1/2
Moscovade.....	"	9 .. 9 1/2
De Cuba.....	"	9 1/2 .. 9 1/2
Demerara.....	"	9 .. 9 1/2
Porto Rico.....	"	9 .. 10
Raffiné Ecosais.....	"	10 .. 10 1/2
Do.....	Anglais blanc.	11 .. 11 1/2
Do.....	en morceaux.	12 1/2 .. 12 1/2
SEL—		
Gros de Liverpool.....	par sac	87 à 90
Fin.....	"	72 1/2 .. 75
Factory Filled.....	"	1 60 .. 1 65
Fin de Table.....	par douz.	1 25 .. 1 30
d'Hyères.....	par minot	Manque
THE—		
Gunpowder.....	"	0 80 .. 0 90
Extra fin à choix.....	par lb.	0 80 .. 0 75
Bon ordinaire à bon.....	"	0 70 .. 0 75
Commun à bon.....	"	0 60 .. 0 70
IMPÉRIAL—		
Extra fin à choix.....	par lb.	0 75 .. 0 80
Bon ordinaire à bon.....	"	0 60 .. 0 70
Commun à bon.....	"	0 40 .. 0 50
YOUNG HYSON—		
Extra fin à choix.....	par lb.	0 80 .. 0 90
Bon ordinaire à bon.....	"	0 70 .. 0 65
Commun à bon.....	"	0 35 .. 0 60
HYSON—		
Extra fin à choix.....	par lb.	0 60 .. 0 70
Bon ordinaire à bon.....	"	0 45 .. 0 55
Commun à bon.....	"	0 30 .. 0 40
JAPONAIS—		
Extra fin à choix.....	par lb.	0 60 .. 0 65
Bon ordinaire à bon.....	"	0 51 .. 0 55
Commun à bon.....	"	0 27 1/2 .. 0 40
TRANKAY—		
Bon ordinaire à bon.....	par lb.	0 35 .. 0 40
Commun à bon.....	"	0 25 .. 0 30
SOUCHONG AND CONGOU—		
Extra fin à choix.....	par lb.	0 55 .. 0 70
Bon ordinaire à bon.....	"	0 65 .. 0 60
Commun à bon.....	"	0 40 .. 0 50
OOLONG—		
Extra fin à choix.....	par lb.	0 70 .. 0 75
Bon ordinaire à bon.....	"	0 65 .. 0 70
Commun à bon.....	"	0 40 .. 0 50
VINAIGRE—		
De Bordenx.....	par gallon.	35 à 37 1/2
Marsaille.....	"	32 1/2 .. 35
Malt.....	"	37 1/2 .. 40
Boblman.....	par dameisano.	2 20 .. 2 25
TABAC, manufacturé par quantité de 25 boîtes on 50 1/2 de boîtes en douze—		
Fancy bright.....	par lb.	0 48 .. 0 56
Bright.....	"	0 30 .. 0 40
Marques spéciales.....	"	0 17 1/2 .. 0 28
Magony.....	"	0 17 .. 0 30
Bright.....	"	0 17 .. 0 19 1/2
Noir à chiquer, sucré.....	"	0 17 .. 0 19 1/2
Marin.....	"	0 17 .. 0 19 1/2
Victoria.....	"	0 17 .. 0 19 1/2
Petit favori.....	"	0 17 .. 0 19 1/2
Diamant.....	"	0 17 .. 0 19 1/2
Prince de Galles, No. 1 et 2.....	"	0 10 1/2 .. 0 18 1/2
Do.....	No. 2, 3 et 4.....	0 14 1/2 .. 0 15
DIVERS—		
Bleu de Cooney, billas.....	par lb.	14 à 17
Do.....	do. boutons.	6 .. 6
Do.....	Victoria Laundry.	12 .. 13
Briques de Bath.....	"	27 1/2 .. 30
Bouteilles Française à vin, p. grosse.....	Manquant.	
Do.....	Anlaise à bière.	6 25 .. 6 50
Do.....	Champagne do.	Nominal.
Do.....	Anglaise à porter.	6 00 .. 6 25
Anis.....	par lb.	12 1/2 .. 13
Bouchons à Bière.....	par grosse.	25 .. 35
Do.....	à Soda.	35 .. 40
Do.....	à Vin.	65 .. 1 00
Colle forte Anglaise.....	par lb.	15 .. 17
Ficelle de couleur.....	"	22 1/2 .. 30
Alcalis, Comestibles et Produits de la Ferme, &c.		
ALCALIS—		
Potasse, lere.....	par 100 lbs.	6 60 à 6 60
2nde.....	"	5 90 à 5 90
Perlasse, lere.....	"	8 70 à 8 70
2nde.....	"	Nominal.
COMESTIBLES—		
Beurre, choix.....	par lb.	17 à 19
Do.....	bon ordinaire.	14 .. 16
Do.....	ordinaire.	11 .. 12
Do.....	inférieur.	9 .. 10
Do.....	Kamouraska.	Manque.
Bacon.....	"	Manque.
Epaules.....	"	Manque.
Bœuf, Mess.....	par Tierce	19 00 .. 19 25
Do.....	Prime Mess.	14 00 .. 15 00
Fromage, bon.....	par lb.	11 .. 11 1/2
Do.....	ordinaire.	Nominal.
Jambon, vert.....	"	Manque.
Do.....	fumé.	13 .. 15

Lard, Mess.....	par quart.	17 00 .. 17 25
Do.....	Mess mince.	15 50 .. 16 00
Do.....	Prime Mess.	Nominal.
Do.....	Prime.	Nominal.
Do.....	Extra Prime.	Nominal.
Saindoux.....	par lb.	11 .. 00
FARINES—Par quart de 196 lbs.		
Supérieure extra.....	"	Nominal.
Extra.....	"	7 65 .. 7 70
Fancy.....	"	7 25 .. 7 30
De Blé de l'Ouest.....	"	6 50 .. 6 60
Do.....	Canada.	6 50 .. 6 60
Canal Welland.....	"	6 50 .. 6 60
Forté pour Boulanger.....	"	7 00 .. 7 50
Superfine No. 2.....	"	6 00 .. 6 00
Fine.....	"	5 30 .. 5 40
Middling.....	"	3 75 .. 4 00
Pollard.....	"	3 25 .. 3 50
Farine en poche par 100 lbs.....	"	3 40 .. 3 50
D'avoine.....	"	Nominal.
GRAINS—		
Blé de Prin.....	par 60 lbs.	Nominal.
Do.....	Bianco d'hiver.	"
Do.....	Rouge d'hiver.	"
Do.....	Milwaukee, No. 1.	"
Do.....	No. 2.	"
Do.....	Chicago, No. 1.	1 40 .. 1 40
Do.....	No. 2.	"
Orge.....	par 48 lbs.	45 .. 45
Pois.....	par 60 lbs.	82 1/2 .. 85
Avoine.....	par 32 lbs.	27 .. 32
Maïs.....	par 56 lbs.	56 .. 58
Graine de Lin.....	par 60 lbs.	Nominal.
Do.....	Mil.	do
Do.....	Tréfle.	do
Productions et Manufacture Indigènes.		
Anis.....	par lb.	0 12 1/2 .. 0 13
Allumettes Eddy.....	par caisse.	4 75 .. 5 25
Do.....	Bucket.	4 50 .. 4 50
Do.....	Béique.	4 50 .. 5 00
Bainis en laiton, No. 0.....	"	3 55 .. 3 55
Do.....	No. 0.	3 00 .. 3 00
Do.....	No. 0.	2 85 .. 2 85
Do.....	No. 1.	2 75 .. 2 75
Do.....	No. 1.	2 60 .. 2 60
Do.....	No. 2.	2 10 .. 2 10
Do.....	No. 3.	1 80 .. 1 80
Do.....	en cordes, No. 1.	2 30 .. 2 30
Do.....	No. 1.	1 85 .. 1 85
Do.....	No. 3.	1 60 .. 1 60
Do.....	No. 0.	3 35 .. 3 35
Do.....	No. 1.	2 75 .. 2 75
Do.....	No. 2.	2 40 .. 2 40
Biscuits à la Reine.....	par lb.	0 15 .. 0 15
Do.....	au Vin.	0 09 .. 0 09
Do.....	Sucres.	0 7 1/2 .. 0 08 1/2
Do.....	Pic-Nic.	0 9 .. 0 15
Do.....	Méles.	2 50 .. 2 50
Brosses à plancher.....	par douz.	1 00 .. 1 50
Do.....	à souler.	1 00 .. 1 50
Do.....	à mâche.	1 00 .. 1 50
Ciro blanche.....	par lb.	0 00 .. 0 75
Do.....	jaune.	0 00 .. 0 35
Cirage, No. 2.....	par grosse.	2 50 .. 2 50
Do.....	No. 1.	3 40 .. 3 40
Do.....	No. 3.	4 00 .. 4 00
Chandelle Paraffine blanche, par lb.....	25 à 27 1/2	
Do.....	colorée.	27 1/2 .. 30
Do.....	Sulf.	10 1/2 .. 11
Cigarettes (tabac de la Havane), par 1000.....	27 50 .. 35 00	
Cable à licou.....	par lb.	12 1/2 .. 15
Do.....	merlins.	12 1/2 .. 15
Do.....	grelins.	12 1/2 .. 15
Cordes, 48 pieds.....	par douz.	1 20 .. 1 20
Do.....	60.	1 50 .. 1 50
Do.....	72.	1 70 .. 1 70
Do.....	100.	2 40 .. 2 40
Empois, blanc.....	par lb.	8 1/2 .. 8 1/2
Do.....	domi-bleu.	8 1/2 .. 8 1/2
Do.....	bleu.	8 1/2 .. 8 1/2
Do.....	satin.	10 1/2 .. 11
Do.....	Blé d'Inde.	10 1/2 .. 11
Épingles en bois.....	par boîte.	90 .. 1 20
Huile de Loup-marin (nouveau procédé).....	par gallon.	72 1/2 à 75
Do.....	blanche.	67 1/2 .. 70
Do.....	paille.	62 1/2 .. 65
Do.....	brune.	Manque.
Do.....	Baleine brute.	52 1/2 .. 55
Do.....	M-ruc.	75 .. 77 1/2
Do.....	Lin crue.	80 .. 82 1/2
Do.....	bouillie.	15 .. 15
Houblon.....	par lb.	15 .. 15



PROVINCE DE QUEBEC.
CHAMBRE DU PARLIAMENT.

BILLS PRIVES.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devront être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.
O. M. MUIR,
Greffier de l'As. Lég.

Québec, 6 Aout 1872.

COMMERCE.

Grande Réduction au Nouveau Magasin
DE

LEFEBVRE & PAQUET

ENSEIGNE DU PAVILLON BLANC

No. 101, Rue Notre Dame

(Côté Ouest.)

Afin de faire place à leur importation d'autommo, qui est très considérable, MM. Lefebvre & Paquet ont décidé de vendre la balance de leur assortiment d'été (qui offre le meilleur choix possible) à une réduction de 20 par cent.

Ce grand assortiment comprend les Marchandises suivantes: Soies noires et de couleurs, Popelines soie unies et fleuries Alpaca noirs et de couleurs, Mérinos, Thibets, Parama-tas, Drap de Crêpe, Mous-selines, Etoffes brochées, Indiennes Guyaunes, Etoffes à Gilots, Draps à Gilots, Draps Anglais et Venitiens noirs et de couleur, Cansimiro, Tweeds des patrons les plus nouveaux et des meilleures manufactures, Patrons de Vestes, Contings nouveaux, Etoffes à Chemises, Corps, Caleçons, et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

De plus:—1,500 pièces Coton Jaune, peu endom-magé, de la vorge; un lot Indiennes, 7 et 8 de 0; Grenadines, derniers goûts, 12e do; Popelines soie rayée 10e do; Collets, dentelle fil, 45c; Serviettes de l'abbe, 10e la doz; Essuie-Mains, tout toilo, 6c; Cotons à Drap à bas prix.

N'oubliez pas l'adresse:

LEFEBVRE & PAQUET,
101, Rue Notre-Dame.

8 Août.

Dissolution de Société.

La Société qui existait ci-devant entre les soussignés, comme fabricants de Biscuits [Crakers] sous la raison sociale de LOISEAU & C^{ie}, a été dissoute de consentement mutuel. MM. VIAU & VIGER restent seuls chargés du réglemant des affaires de la dite Société.

VIAU & VIGER,
CUTHBERT LOISEAU.

Les soussignés saisissent cette occasion pour remercier leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, et pour les informer qu'ils continueront, comme par le passé, à fabriquer des biscuits de toutes sortes et de première qualité; qu'ils ont considérablement augmenté leur établissement. Ils espèrent par la qualité de leurs marchandises et la promptitude à exécuter les commandes, continuer à mériter l'encouragement public.

VIAU & VIGER.

ASSOCIATION MUTUELLE
SUR
LA VIE
DU CANADA.

Incorporée par le Parlement de la Puissance
et permise par le Gouvernement.

C'est la seule Assurance Canadienne sur la Vie qui soit purement Mutuelle, et elle est établie sur les vrais principes des Compagnies les plus considérables et les plus riches du monde.

Les affaires d'Assurance d'aucune autre nature ne sont transigées, et aucun Actionnaire ne peut absorber les Profits des Détenteurs de Police. Dans cette Compagnie

**TOUS LES PROFITS APPARTIENDRONT
AUX ASSURES**

Cette Compagnie a été formée par l'association de quelques Messieurs qui occupent un rang élevé dans le commerce du Canada et qui, voyant les sommes énormes d'argent qui ont été versées du pays aux Compagnies d'Assurance Mutuelle, d'origine américaine, ont résolu de faire tout en leur pouvoir pour arrêter cet état de choses, en établissant une Compagnie en Canada qui rencontrerait les besoins de ceux qui désirent s'assurer à cette Compagnie,

**LA MIEUX ETABLIE ET LA PLUS VERITABLE
DES ASSURANCES SUR LA VIE.**

Le succès qui est venu couronner leurs efforts est tel qu'il leur permet de garantir complètement que le principe de l'Assurance purement mutuelle sur la Vie, adopté par une Compagnie indigène, ne peut manquer d'établir une

**GRANDE ET PRECIEUSE INSTITUTION POUR
LE PAYS ET LE PUBLIC.**

BUREAU PRINCIPAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC:

No. 235, Rue St. Jacques
MONTREAL.

DIRECTEURS

- WM. DARLING, Ecr.,
- R. J. REEKIE, Ecr.,
- L'Hon. L. S. HUNTINGDON, M.P.
- VICTOR HUDON, Ecr.,
- E. P. POMINVILLE, Ecr.,
- THOMAS TIFFIN, Ecr.

**EDWARD RAWLINGS,
GERANT**

DE QUI ON POURRA OBTENIR LES

PROSPECTUS ET AUTRES INFORMATIONS.

ON DEMANDE DES

AGENTS ACTIFS et INFLUENTS

DANS TOUTE LA PROVINCE

8 Août.

AVIS.

LA Convention et transport d'affaires entre les Soussignés ayant été annulés de consentement mutuel, chacune des parties intéressées continuera à l'avenir les affaires pour son propre compte.

Affaires d'Encan, &c.

Les Soussignés reprendront les affaires pour leur propre compte comme ENCANTEURS ET MARCHANDS A COMMISSION dans toutes ses branches comme ci-devant, et sollicitent respectueusement le patronage du public, et le soutien de leurs amis comme par le passé.

JOHN LEEMING & C^{ie},
Bureau et Magasin, après le 1er Septembre,
No. 13, Rue La Boyer, Bloc des Sœurs, Montréal.
Montréal, 29 août 1872.



BARRIERES DE FER COMPOSÉ

Pour les Établissements Publics et Privés,
Balcons, Toits, Cimetières, Banques,
Bureaux, Garde-Corps, etc.

OUVRAGE EN FIL DE FER
De toutes sortes.

OUVRAGE EN FER DE MOYEN-AGE
Pour les Eglises.

LITS EN FER OUVRAGÉS, pour les Hôpitaux,
Couvents, etc. OUVRAGES EN FER,
D'ORNEMENTS de toutes façons.

ON FOND SUR COMMANDE.

Montréal, 1er Août 1872.

VINAIGRE! VINAIGRE!

- FUTAILLES, No. 1
- " " No. 2
- " " MAIT
- " " CIDRE
- " " VIN BLANC
- " " A MARINADES EXTRA FORT

—AUSI—

**DAMEJEANNE A MARINADES A BAS PRIX.
DRANSFIELD & C^{ie},**

Manufacturiers, Toronto.

No. 6, Rue St. François-
Xavier, Coin de la rue
des Commissaires. } BARSS, TUPPER & C^{ie}.
Soleils Agents.

Acte concernant la Faillite 1869

DANS L'AFFAIRE DE

P. OCTAVE CHABOT, ci-devant Marchand de
St. Etienne, et maintenant de la Cité de Mon-
tréal,

FAILLI.

Jo Soussigné, L. Jos. Lajoie, de Cité et du District
de Montréal, a été nommé Syndic en cette affaire.

Les Créanciers sont requis de produire leurs récla-mations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, SAMEDI, le DIX-NEUVIÈME jour d'AOUT cou-rant, à 3 heures P.M., pour l'examen du Failli et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en générale.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.

Montréal, 17 Mai 1872.

OVIDE STE. MARIE

MARCHAND A COMMISSION

ET

AGENT GENERALNos. 464 et 466, Rue St. Paul,
MONTREAL,

REPRESENTANT EN CANADA LA MAISON

E. GERIN, de St. Jean d'Angely, Charente Inferieure, France,

Pour les articles suivants

Eau de vie qualite superieure

Champagne " "

Clarets " "

Sauterne " "

Chablis " "

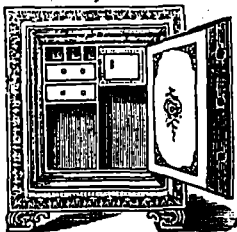
Conserves " "

Nauxpic (Vin des Dames)

AUSSI AGENT POUR LA CELEBRE MAISON

MERMILLIOD FRERES,

de Chatellerault, (le Sheffield de la France.)

COUTELLERIE FRANCAISE SUPERIEURE.N.B.—Ordres reçus pour le Commerce seulement
Montréal, 18 Juin 1872.

MANUFACTURE

DE

COFFRES FORT de la PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

CONSTRUCTEUR DE PONTS EN FER

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des volours.

PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.

PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débentures, etc.

SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prisons.

OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.

COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE:

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée
MONTREAL.

9 Juillet 1872.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

BROCKVILLE ET D'OTTAWA.**Grande Route a voie large conduisant a Ottawa.**

LE ET APRES LUNDI, LE 6 MAI COURANT les convois partiront comme suit:

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A.M., arrivant à Ottawa à 1.00 P.M., et à Sand Point à 1.20 P.M.
TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P.M., arrivant à Sand Point à 9.30 P.M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P.M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P.M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A.M., arrivant à Brockville à 1.40 P.M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.20 P.M., arrivant à Brockville à 9.35 P.M.

ARRIVANT A SAND POINT

à 1.20 P.M. et à 9.30 P.M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A.M., 11.40 A.M., et à 3.30 P.M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHAIRS SONT CHARGÉS AU COMPLET POUR UNE STATION SPÉCIALE.

H. ABBOTT,

Brockville, 4 Mai 1872. Directeur.

P. DAIGLE**Marchand de Grains, Farines**

ET PROVISIONS

No. 273, Rue des Commissaires

MONTREAL.

Dr. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelu, éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

44, Rue Bonsecours.

**HENRI C. BOSSÉ
MARCHAND DE BOIS**

ET

Marchand a Commission

EN GENERAL

Agences par tout l'Europe et l'Amérique

No. 8 BATISSES GOWEN

RUE ST. PIERRE, QUEBEC

SALLE D'ENCAN = TORONTO

Etablie en 1834.

F. W. COATE & CIE.

AGENTS DE MANUFACTURES

ENCANTEURS

ET

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

RUE KING

TORONTO.

L'Anti-CHOLERIQUE

DU

DR. L. H. JACQUES.

LE PREMIER SPÉCIFIQUE connu contre le CHOLÉRA, découvert en 1848, éprouvé dans la grande épidémie du Choléra Asiatique de 1854. 24 années d'expérience n'ont fait que confirmer la supériorité de ce grand remède sur toutes les autres préparations vendues dans le même but. Son incontestable efficacité est certifiée par les personnes suivantes:

Les Sœurs de la Providence qui étaient au couvent de Ste. Elizabeth et qui assistèrent les cholériques de 1854; le Dr. A. R. Pinot, de St. Laurent; Sœur Maria, directrice, Sœur Christine et Sœur Justine, au nom de la Communauté des Filles de St. Joseph; le Dr. G. Madore, de Rignaud; M. John Watkins, imprimeur; Mme. Dorval, No. 410, rue Dorchester; M. E. Mercier, No. 17, rue Sanguinet; Mlle. Hélène Lacroix, No. 93, Rue Berry; M. André Bisson, épiciier, coin des rues Lagauchetière et St. Constant; M. Edouard Plamondon, No. 153, rue Lagauchetière; M. Arthur Bouchard, tailleur d'ornements d'église; M. Chs. Benoit, 419, rue Lagauchetière; M. Frs. Moreau, charpentier, rue Ste. Catherine, le Dr. N. Desmarreau, Montréal; et un grand nombre d'autres.

PRIX:—35 cts., fioles No. 1; 50 cts., fioles No. 2; \$1.00, fioles No. 3.

A vendre au No. 165, Rue Lagauchetière, Montréal.
8 août.**Le Vivificateur des Cheveux**

DU

DR. L. H. J. JACQUES.

Pour rendre aux Cheveux gris ou blancs leur couleur primitive, pour empêcher les Cheveux de tomber, pour nettoyer la peau de la tête.

PRIX: 50 Cts. la bouteille.

A vendre au No. 165, RUE LAGAUCHETIERE
Montréal.

Une réduction libérale sera faite au commerce.

A V I S.

Les Soussignés ont maintenant en main et offrent au

Plus Bas Prix du Marche

150 Futailles HUILE DE MORUE

25 " HUILE DE LARD

Barils et demi-barils HARENGS DE LABRADOR de première qualité.

DEVANT ARRIVER:

500 QUINTAUX DE MORUE CHOISIE.

BARSS, TUPPER & CIE.,

359 Rue des Commissaires.

JOSEPH RIELLE,

ARPENTEUR JURÉ

A TRANSPORTE SON BUREAU

AU

No. 146, Rue St. Jacques

AU-DESSUS DE MM. GIBB & CIE.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES,
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de Miroirs, Tapisserie, Huile de Charbon, Lampes, etc., des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.

Veuillez rendre une visite à mon Etablissement,
311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.

L. N. DENIS.

Huile de Pétrole.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée)

Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES, ANGLETERRE.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PÉTROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,

MONTRÉAL.

ROBERT B. MURRAY,

MARCHAND EN GROS DE PÉTROLE RAFFINÉ, D'HUILES LUBRIQUES, BENZOLE, GOUDRON, etc.,

36 Rue Lemoine, MONTRÉAL.

Toujours en magasin toutes les meilleures marques d'Huiles de Charbon.

Le plus haut prix payé pour les barils vides.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOUCAT,

SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

Courtiers.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENRÉES COLONIALES, et

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,

GOODERHAM & WORTS,

TORONTO,

16, RUE ST. SACREMENT,

MONTRÉAL.

J. P. COX,

COURTIER EN THÉ,

HUILES,

ÉPICERIES,

et DENRÉES COLONIALES.

Coin des rues

ST. SACREMENT et ST. NICHOLAS,

MONTRÉAL.

Machines à Coudre.

LE

VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE À COUDRE

DE

GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour être la meilleure Machine à point noué pour Famille et pour les Manufactures, qui ait été présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en compétition avec les meilleures Machines de ce pays:—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à l'Exposition du Great Western—Premier prix à Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier prix à Stc. Catharines, Comté de Lincoln—Premier prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à Monro, Comté de Peel—Premier prix à Caledon, Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté de Welland—Premier prix à Otterville, Comté d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et divers autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourier, border, broder, faire des rompis, piquer, rebatir, et coudre toutes les étoffes depuis les plus légères jusqu'aux ours les plus épais. PRIX: \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par paiements mensuels.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dame,—431,

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés des environs de Montréal.

GRANDES DECOUVERTES

DU

Dr. J. A. CREVIER.

L'ANTI-CHOLERIQUE

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Débrangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c. Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - 50 Cts. la Bouteille,

Certificats par les personnes suivantes:

Les RR. Mess. J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monroir, J. S. Derome, ptre.; F. X. Collette, Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire; J. Provençal, curé de St. Césaire; J. S. Taupier, Ptre., curé de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère, Pinsonneault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J.-Bte. Tessier, Delle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser

DR. J. A. CREVIER,

No. 44, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce.

Graines.

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la

PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles sont de qualité supérieure et à des

PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

AUSSI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,

PHARMACIENS CHIMIQUES,

75, Rue Notre-Dame.

Huiles et Peintures.

LYMANS, CLARE & CIE.

ÉTABLIS EN 1803.

MANUFACTUREURS D'HUILE DE LIN, PEINTURES ET MASTIC.

IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES, PEINTURES ET COULEURS, HUILES ET BOIS DE TEINTURES.

382, 384 et 386, St. Paul Street,

Montréal.

JOHN McARTHUR & SON,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES, PEINTURES SÈCHES ET À

L'HUILE, VERNIS, VITRES,

PRODUITS CHIMIQUES,

Marchandises de Marine, Teintures, &c.,

18 Rue Lemoine,

MONTRÉAL.

R. C. JAMIESON & CIE.,

MANUFACTURIERS DE VERNIS ET D'IMITATION DE LAQUE DE CHINE.

IMPORTATEURS

D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THIRBENTINES, etc., etc.

No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,

MONTRÉAL.

Importateurs de denrées coloniales.

J. HUDON & CIE.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

DE DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX et COMESTIBLES.

Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.

216, RUE ST. PAUL, et

199 et 201 DES COMMISSAIRES,

MONTRÉAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX, ÉPICERIES, MARCHANDS DE

FARINE,

LARD,

SAINDOUX, etc.

274 et 281, Rue Des Commissaires,

MONTRÉAL.

GAUCHER & TELMOSSE,

IMPORTATEURS DE DENRÉES COLONIALES, VINS ET SPIRITUEUX, MARCHANDS DE

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTRÉAL.

G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSE.

SENECAL, CADIEUX & FILIATRAULT

IMPORTATEURS, MARCHANDS D'ÉPICERIES, VINS,

LIQUEURS, et

PROVISIONS

278, RUE ST. PAUL, et

225 et 227, DES COMMISSAIRES,

MONTRÉAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS,

ÉPICERIES, etc.,

EN GROS

231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES,

MONTRÉAL.

G. MELANÇON.

MARCHAND-ÉPICIER,

191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDRE À BOULANGER QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.

Vendue par tous les Épiciers.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE.,
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES, EN GROS,
 26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,
 MONTREAL.
 NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

G. BOVIN,
FABRICANT DE CHAUSSURES
EN GROS
 No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL,
 Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que
 partout ailleurs.
 Une visite de la part de messieurs les marchands
 est respectueusement sollicitée dans notre
 intérêt mutuel.

L. N. A. RITCHOT
 MARCHAND TAILLEUR
 184, Rue Notre-Dame, 184
 MONTREAL.

Assurances.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'AS-
SURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.
Capital, 21 Millions Stg. — Déposé en Canada, \$150,000.
 FEU.—On accorde des polices d'assurance sur
 grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts,
 demeures, magasins et Usines et leurs contenus.
 VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable.
Marque caractéristique—Economie dans l'adminis-
tration et bonus libéraux.
 Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,
 Agents Généraux pour le Canada.
 FRED. COLE, Secrétaire.
 A. TELLIER, Sous-Agent.
 Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

W. A. CAMPBELL & CIE.
 IMPORTATEURS

MARCHANDS EN GROS
 DE
CAFES, EPICES, &c.
 24, RUE ST. SACREMENT

CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS
 525 et 526, RUE LA GAUCHETIERE
 MONTREAL.

LE BULLETIN DE NEW YORK
 JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL
 ET D'EMIGRATION
 PARAIT TOUS LES LUNDIS.

ABONNEMENT POUR LE CANADA:
 Un an.....\$8.00
 Six mois..... 4.50

Les communications relatives au journal et les
 remises de valeurs devront être adressées au Direc-
 teur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au
 Bureau du *Négociant Canadien*, bâties de la *Gazette*
 Mont réal.

Marchands de Farines.

BOYER, HUDON & CIE.,
Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,
MARCHANDS DE
GRAINS ET FARINES,
 PROVISIONS et EPICERIES,
 L. ALPHONSE BOYER.
 FIRMIN HUDON. MONTREAL.
 CHARLES BOYER.

HOSPICE LABELLE & CIE.,
MARCHANDS DE
 FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,
 No. 10, Rue du Port, MONTREAL.

KIRKWOOD & MORE,
MARCHANDS DE
 CEREALES,
 FARINES, POISSONS, et
 HUILES de POISSON,
 26 Rue des Enfants Trouvés,
 MONTREAL.

Ferronnerie et Quincaillerie.

C. H. LETOURNEUX,
IMPORTATEUR de
FERRONNERIE,
 QUINCAILLERIE,
 COUTELLERIE, &c., &c.,
 261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la ruelle Vaudreuil)
 MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU, Importateur de FERRONNE-
RIES et Fabricant de FERBLANTERIES,
ENSEIGNE de L'EGOUINE et du CADENAS,
 Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assorti-
 ment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures
 de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis,
 etc.—Aussi: POELES DOUBLES à un ou deux
 fourneaux, POELES DE CUISINE à charbon et à
 bois, de fantaisie et autres.

ETABLI EN 1869.



J. T. Le TOURNEUX,

IMPORTATEUR DE
PEINTURES DE TOUTES COULEURS
 HUILES, VERNIS,
 VERRES A VITRES, MASTIC,
 LAMPES, PINCEAUX,
 CHEMINEES, ETOUPE,
 COLTAR, &c., &c.
 VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR
 TAILLEES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, &c.

Seul agent pour la Puissance du Canada de la
 Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.

No. 250, Rue St. Paul, Montreal,

Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de
 Peinture.

MORIN & CIE.,
 Courtiers et Commissionnaires,

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE
COMESTIBLES,
EPICERIES,
SPIRITUEUX,
 ET
DENREES COLONIALES.
AGENTS POUR LA
Distillerie de Prescott.

COIN des RUES ST. NICOLAS et ST. PAUL
 MONTREAL.

Dissolution de Societe.

AVIS est par les présentes donné que la Société
 qui a ci-devant existé entre les soussignés comme
 Distillateurs, sous les noms et raison de J. P.
 Wiser & Cie., est expirée par limitation du temps
 au 1^{er} courant.

Toutes dettes dues à la dite société sont paya-
 bles à J. P. Wiser, et toutes dettes dues par la
 dite société seront payées par lui.

Prescott, 10 Juillet 1872.

Signé J. P. WISER.
 A. S. EGERT.

Témoin—ALBERT WHITNEY.

Le soussigné a l'honneur de donner avis que
 les affaires ci-devant conduites sous la raison J.
 P. Wiser & Cie., seront à l'avenir conduites par
 lui, sous son propre nom et à son propre compte.

Signé, J. P. WISER.

AVIS

Aux Marchands de Vin, et Etablisse-
 ments de Bottelage.

Machine Patentee Universelle

POUR LA
 Mise en Bouteille et à Boucher,
 Fonctionnant d'elle-meme

DE
CHAS. A. GREGORY

Maintenant en usage chez tous les Pharma-
 ciens, Marchands de Vin et autres.

En vente chez
 HUNT & BROCK,
 No. 29 & 31 Rue St. Jean, Montréal.

S. ROUSSEAU
FERBLANTIER & PLOMBIER
 No. 337 Rue St. Laurent
 MONTREAL.

Huile de Charbon, Lampes,
 Cheminees & Meches de Lampes.

Ordres pour Fournaises à Air Chaud, Ventilateurs,
 Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés
 avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement
 remplis.

PRIX EXTREMEMENT MODERES.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années
 chef d'atelier chez T. Crevier, Rue Notre-Dame, où
 il a acquis une grande expérience dans ce genre
 d'ouvrage.
 18 Juillet.